

La Députation jurassienne : 1831-1921 : matériaux pour une approche statistique

Autor(en): **Diacon, Pierre-Alain / Frei, Roland / Sonville, Marie-France**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **79 (1976)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Députation jurassienne 1831 - 1921

Matériaux pour une approche statistique

par

Pierre-Alain Diacon *Jean-Michel Leuba*
Roland Frei *Frédy Sacchi*
Marie-France Sonville

Travaux de séminaire effectués en histoire jurassienne
à l'Université de Berne, sous la direction de Bernard Prongué.
Brevet d'enseignement secondaire. Semestre d'été 1974.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	135
PREMIÈRE PARTIE	137
PROFIL DE LA DÉPUTATION JURASSIENNE : INSTITUTIONS, PROFESSIONS, RÉGIONS	
Introduction	137
I. <i>Les bases constitutionnelles et législatives</i>	139
1. Sous le régime de la démocratie représentative	139
2. Vers une démocratie plus directe	140
II. <i>Cercles électoraux et députations par districts</i>	141
1. De la Régénération au régime radical	141
2. Du référendum de 1869 à la Constitution de 1893	142
III. <i>Composition socio-professionnelle</i>	143
1. La structure professionnelle	143
2. Districts et professions	145
IV. <i>Répartition géographique</i>	146
1. Clivage ville-campagne	147
2. Districts polarisés et non polarisés	148
Conclusion	149
DEUXIÈME PARTIE	153
SOURCES DOCUMENTAIRES : CARTES, TABLEAUX ET LISTES NOMINATIVES	
I. <i>Cercles électoraux jurassiens pour l'élection du Grand Conseil ber-</i> <i>nois</i>	155
A. Carte de 1846 à 1869	155
B. Carte de 1869 à 1921	155
II. <i>Répartition des sièges jurassiens au Grand Conseil bernois par dis-</i> <i>tricts et par cercles électoraux</i>	156
A. De 1831 à 1845	156
B. De 1846 à 1870	157
C. De 1870 à 1921	158
III. <i>Répartition socio-professionnelle des députés jurassiens au Grand</i> <i>Conseil bernois de 1831 à 1921 par districts</i>	159
A. Par professions	159
B. Par catégories professionnelles	160

IV.	<i>Répartition des députés d'après leur commune de domicile</i>	161
	A. Carte	161
	B. Répartition des communes d'après le nombre de députés domiciliés	162
	C. Répartition des députés selon leur domicile par districts	162
V.	<i>Liste des députés jurassiens élus par le collège des Deux Cents parmi les Quarante (1831-1846)</i>	163
VI.	<i>Liste des députés jurassiens au Grand Conseil bernois de 1831 à 1921 par districts</i>	164
	Courtelary (164), Delémont (167), Franches-Montagnes (168), Laufon (170), Moutier (171), La Neuveville (172) et Porrentruy (173).	
VII.	<i>Tableaux synoptiques des députations par districts et par cercles électoraux</i>	177
	A. De 1831 à 1846	177
	B. De 1846 à 1921	179
	Courtelary (179), Saint-Imier (180), Delémont et Bassecourt (181), Franches-Montagnes, Laufon et La Neuveville (182), Moutier et Tavannes (183), Porrentruy (184) et Courtemaîche (185).	

AVANT-PROPOS

Si l'histoire régionale ou locale exerce un incontestable attrait sur le public, elle manque souvent des instruments de travail nécessaires pour répondre à la curiosité des chercheurs. De ce fait, elle soulève de grandes difficultés dans la mesure où sa spécificité repose souvent sur un refus provisoire de la synthèse, lorsqu'il n'existe encore que de rares monographies ou des travaux insuffisants. En outre, elle pose certains problèmes supplémentaires lorsqu'elle s'attache à des régions qui n'ont pas leurs institutions propres et qui dépendent en conséquence d'un ensemble administratif ou étatique plus vaste. Pourtant, loin de stériliser la recherche ou l'enseignement, de tels problèmes peuvent parfois inciter à innover ou à explorer des domaines délaissés jusqu'ici.

L'ancien Evêché de Bâle, réuni au canton de Berne en 1815, présente dès lors un cas typique d'histoire régionale. A défaut d'une organisation étatique, la vie politique du XIX^e siècle a été très largement étudiée sous l'angle des courants idéologiques et des personnalités les plus représentatives. Pourtant, elle révèle encore des lacunes considérables et il n'est guère possible actuellement de tenter une explication globale qui tienne compte aussi bien des institutions, des partis que des hommes. Pour y parvenir, il est nécessaire de créer les instruments de travail qui, malgré un aspect fastidieux, peuvent constituer un champ d'investigations très intéressant. Ainsi en est-il des recherches effectuées sur la Députation jurassienne. D'un point de vue méthodologique, les exemples ne manquent point, car la sociologie parlementaire a fait l'objet de nombreuses recherches. En Suisse, *L'Assemblée fédérale 1848-1920* et *1920-1968*, ouvrages publiés sous la direction d'Erich Gruner¹, constituent un modèle du genre. Par ailleurs, un travail de base a déjà été réalisé aux Archives de l'Etat de Berne avec l'établissement d'un « Fichier des députés au Grand Conseil bernois de 1831 à 1950² ». Cela suggérait une approche particulière des réalités politiques jurassiennes.

Plutôt que de reprendre à grands traits une évolution dont les caractéristiques majeures sont connues³, il paraissait plus intéressant de préciser à partir des hommes qui ont agi dans et sur les structures institutionnelles quelques données nouvelles de la vie politique dans le Jura. Les diversités locales, l'influence des différents milieux sociaux, leur transformation sont-elles perceptibles à travers les membres de la Députation jurassienne au Grand Conseil ber-

nois ? Est-il possible de dégager le « profil statistique » d'une évolution séculaire sur un nombre finalement réduit de personnes, mais que l'on peut tenir comme représentatives d'une région ? Telle a été l'hypothèse de travail du séminaire au semestre d'été 1974 à l'Université de Berne dans le cadre d'un cours sur l'histoire jurassienne au XIX^e siècle.

L'intérêt soulevé par cette problématique a incité les étudiants à faire des recherches complémentaires, puis à regrouper les données utilisables : celles-ci constituent une première approche — un ensemble de matériaux — qui permet une meilleure connaissance du pays « légal » pour le mieux comprendre et aussi pour mesurer la distance qui le sépare du pays « réel ». L'intention des auteurs n'était certes pas de publier les résultats de leurs travaux. Tout au plus avaient-ils l'ambition de les rassembler dans un document pour éviter à d'autres les démarches fastidieuses nécessaires à la collecte de tant d'éléments divers. Mais la Société jurassienne d'Emulation a jugé souhaitable de les faire paraître dans les *Actes*, afin de diffuser plus largement un instrument de travail qui, malgré ses imperfections, comble une lacune.

Au terme de cet avant-propos, je tiens à adresser mes vifs remerciements à toutes les personnes qui ont témoigné de l'intérêt pour ce travail, et tout spécialement au personnel des Archives de l'Etat de Berne, qui a toujours fourni avec compétence et serviabilité les renseignements aux étudiants, ainsi qu'à la Société jurassienne d'Emulation pour la publication de cette étude.

Bernard Prongué

PREMIÈRE PARTIE

Profil de la Députation jurassienne : institutions, professions, régions

INTRODUCTION

D'emblée, il convient de préciser les limites de la recherche. Elle est plus orientée, dans les pages suivantes, qu'elle ne l'a été dans le séminaire, vers une approche statistique. L'exactitude des données repose essentiellement sur les indications fournies par le « Fichier des députés au Grand Conseil bernois ». Certes, des contrôles ont été effectués et des inexactitudes corrigées par la consultation des sources officielles⁴. Mais il n'était guère possible de procéder à une vérification systématique. Une marge d'erreur subsiste donc, encore élargie par le travail en groupe.

Les limites chronologiques sont dictées par l'instauration du régime libéral en 1831, et par l'introduction de la représentation proportionnelle (RP) en 1922. La période de la Restauration est encore très mal connue et seul un article⁵ fournit des données intéressantes sur les premiers députés jurassiens au Grand Conseil bernois en 1816. En revanche, une étude plus poussée⁶ sur la période postérieure permet des comparaisons significatives et surtout de prolonger l'approche esquissée pour le XIX^e siècle.

Vu l'état des sources officielles et les difficultés provenant des élections à deux degrés ou au système majoritaire à deux tours, il n'a pas été possible d'atteindre un objectif majeur. En effet, il peut paraître paradoxal de parler de la Députation jurassienne sans préciser l'appartenance politique de ses membres. Celle-ci n'étant pas mentionnée dans le « Fichier », il était impossible de la déterminer de façon systématique. Au cours du séminaire, des sondages ont été faits dans la presse pour les élections les plus significatives, mais les tendances partisans sont difficiles à déterminer : il faudrait d'abord tenir compte des « grands moments » d'une évolution séculaire, établir des critères pour chaque période et ensuite exami-

ner l'attitude des députés au Grand Conseil (votes nominatifs), car les variations dans les orientations politiques paraissent avoir été assez fréquentes durant la première moitié du XIX^e siècle. Les mêmes difficultés surgissent pour l'âge des députés ; en revanche, la durée des mandats et le renouvellement de la députation n'ont pas été utilisés dans leurs données statistiques. On peut cependant retenir qu'un député a siégé en moyenne environ deux législatures (soit 8 années, comme dans la période 1922-1974). Mais cela n'exclut ni les très brefs mandats — en particulier ceux des parlementaires élus conseiller d'Etat ou magistrat — ni les très longues carrières : Joseph Boinay semble détenir le record absolu avec 42 années consécutives (dont 14 sous le régime de la proportionnelle) ; il est suivi par Auguste Klaye (40 ans), puis par Jean-Baptiste Hennemann (38 ans), Nicolas Kaiser et Victor Gouvernon (36 ans) ou encore Auguste Moschard qui entre au parlement en 1850 et ne le quitte qu'en 1900 non sans quelques interruptions ou changements de cercle électoral.

Enfin il importe de présenter brièvement le travail qui a été divisé en deux parties pour plus de clarté. La première ramasse quelques données très générales et les principaux résultats du séminaire. L'évolution constitutionnelle est connue, mais il était nécessaire d'en rappeler les principales dispositions. La répartition des sièges par cercles électoraux recoupe l'évolution démographique des sept districts, retenus ici comme cadre géographique. Quant à la composition socio-professionnelle de la députation, elle fournit quelques éléments suggestifs dont il faudrait affiner les données. Enfin, la répartition géographique tente de préciser la provenance des députés jurassiens et de cerner les phénomènes de sur-représentation ou de sous-représentation régionale.

La seconde partie rassemble les données statistiques. Finalement, la liste des 477 députés jurassiens au Grand Conseil bernois (voir liste VI) constitue certainement le résultat le plus intéressant de cette recherche. Elle fournit le nom, le prénom, la profession, le domicile, les dates d'entrée en fonction et de fin de mandat. Le cadre du district — même s'il implique quelques répétitions — a été retenu pour toute la période considérée, comme étant le mieux approprié. Mais grâce aux tableaux synoptiques (voir tableaux VII), il est possible d'obtenir la répartition dans les cercles électoraux avec cette réserve toutefois : de 1846 à 1869, les petits cercles ne sont pas indiqués afin de simplifier la présentation graphique, leur regroupement correspondant avec ceux établis en 1869.

Durant la période qui va de 1831 à 1921, la composition de la Députation jurassienne illustre certaines caractéristiques permanentes, qui existent déjà sous la Restauration et que l'on retrouve, à des degrés divers, avec l'introduction de la RP. Malgré les transformations successives du système électoral, elles traduisent peut-être des éléments essentiels de la structure sociale qui change certes, mais beaucoup moins rapidement que les régimes politiques.

I. LES BASES CONSTITUTIONNELLES ET LÉGISLATIVES

Les grandes dates constitutionnelles et législatives divisent le XIX^e siècle en deux périodes qui se subdivisent elles-mêmes : démocratie représentative de 1831 à 1869, censitaire jusqu'en 1846 où l'on introduit le suffrage universel ; démocratie semi-directe de 1869 à 1921, avec le référendum obligatoire, complété en 1893 par l'initiative et la révision constitutionnelle partielle. Il importe donc de broser à grands traits les caractéristiques principales de cette ouverture aux droits démocratiques.

1. Sous le régime de la démocratie représentative

La Constitution du 31 juillet 1831, sous le titre II — « Droit de voter, éligibilité, élections » — définit le cadre de la souveraineté populaire. L'article 30 précise que « tout membre d'une corporation communale dans le Canton est citoyen de la République », et l'article 31 détermine les conditions requises pour « exercer le droit de vote dans une assemblée primaire ». On peut retenir l'âge — soit 23 ans — et le cens — 500 livres de Suisse en fortune ou revenu équivalent. Pour être éligible (art. 35), ces deux conditions sont portées à 29 ans et 5000 livres de Suisse.

Les élections sont indirectes à deux degrés. Les assemblées primaires nomment un grand électeur pour 100 âmes de population. Ces électeurs forment les collèges électoraux qui élisent les deux cents membres du Grand Conseil proportionnellement à leur population respective. Les quarante autres membres sont cooptés par le législatif. Le renouvellement des députés se fait par tiers tous les deux ans de telle sorte qu'au bout de six ans de fonction, les membres du parlement doivent être réélus ou remettre leur mandat. La loi du 5 août 1831 précise les modes de procéder dans les élections primaires et dans les collèges électoraux.

Par rapport à la Constitution libérale de 1831, celle du 31 juillet 1846 abaisse le droit de vote à 20 ans et le droit d'éligibilité à 25 ans, supprime le vote censitaire et introduit le suffrage universel et direct. Celui-ci est cependant limité pour les citoyens suisses par la réciprocité cantonale (art. 3) et elle exclut les citoyens bernois qui sont assistés, interdits d'auberge ou malades mentaux (art. 4). En outre, le droit de vote est étendu aux révisions constitutionnelles cantonales et fédérales, au renouvellement intégral extraordinaire du Grand Conseil et enfin « sur les objets » que les lois soumettront à la décision populaire (art. 6, chiffre 4).

Pour les élections au Grand Conseil, le territoire du canton est divisé en cercles électoraux aussi égaux que possible (art. 7) et qui nomment un député pour 2000 âmes tous les quatre ans (art. 9). L'ordonnance du 14 juillet 1846 explicite ces données ; elle sera remplacée par la loi du 7 octobre 1851.

2. Vers une démocratie plus directe

En exécution de l'article 6, chiffre 4 de la Constitution cantonale, le Grand Conseil bernois adopte le référendum législatif et financier obligatoire. Acceptée par le peuple le 4 juillet 1869, cette loi transforme profondément le cadre institutionnel du canton qui passe ainsi de la démocratie représentative à la démocratie semi-directe. Parallèlement, la loi sur les votations et élections publiques du 31 octobre 1869 élargit le droit de vote à tous les citoyens suisses, modifie les conditions du scrutin (introduction des urnes) et réduit le nombre des cercles électoraux.

La Constitution cantonale du 4 juin 1893 parachève les institutions démocratiques en facilitant aux citoyens le droit de vote (art. 5), en organisant d'une manière plus appropriée les votations populaires (référendum art. 6, 7, 8), en donnant un droit d'initiative étendu (art. 9) et en introduisant la révision partielle de la Constitution (art. 93, 101 à 104). En revanche, les élections au Grand Conseil ne subissent pas de modifications, mis à part l'élévation du quotient électoral de 2000 à 2500 âmes — qui est porté à 3000 âmes par la révision constitutionnelle du 1^{er} mars 1914. Il faut en effet attendre la loi du 23 janvier 1921 qui introduit la représentation proportionnelle pour que le canton de Berne entre dans un nouveau système électoral.

II. CERCLES ÉLECTORAUX ET DÉPUTATIONS PAR DISTRICTS

Si le nombre des députés par district est commandé par leur population respective basée sur les recensements cantonaux et fédéraux, la grandeur des cercles électoraux a varié durant la première moitié du siècle avant de trouver son assise en 1869.

1. De la Régénération au régime radical

La Restauration n'entre pas dans le cadre de cette étude, mais elle peut néanmoins servir de point de comparaison. Sur les 99 députés que comptait la campagne, le Jura était relativement bien représenté avec ses 20 parlementaires (22 avec Bienne). Durant la Régénération, il en obtient 35 sur 200, élus sur la base de cercles électoraux définis par les arrondissements des tribunaux de première instance, ce qui correspond pratiquement à la division actuelle en districts. Le Jura a donc 7 cercles et le canton 31 (voir tableau II A). La répartition traduit le poids démographique des districts : Porrentruy a 9 députés, Courtelary 7, Moutier et Delémont 5, Franches-Montagnes 4, Laufon 3 et La Neuveville 2.

Il est intéressant aussi de noter qu'en outre, les districts jurasiens — sauf Moutier — ont eu des députés parmi les Quarante, députés nommés directement par le Grand Conseil⁷. La liste complète comprend 18 parlementaires (voir liste V) dont 5 préfets et autant de magistrats ou d'officiers. D'emblée, on remarque que les districts de Delémont (avec 6 députés) et Porrentruy (avec 5) ont été très largement favorisés, car certaines personnalités progouvernementales ont bénéficié de cette possibilité d'échapper au scrutin populaire. En outre, on constate globalement — et même par district — que les crises entre l'ancien canton et le Jura ont influé sur le nombre de ces députés. On passe en effet de 3 sièges en 1831 à 6 en 1833 et à 8 en 1837, pour redescendre à 5 en 1843 et 1845 (voir tableau II A).

Dès 1846, le suffrage universel trouve également son expression dans une députation directement proportionnelle au nombre de la population : celle du Jura passe alors de 35 à 40 membres en 1846, chiffre qui sera porté à 45 en 1869 (voir carte I A et tableau II B). En outre, selon les dispositions constitutionnelles, le territoire devait être partagé en cercles aussi égaux que possible : le Jura est divisé

en 20 cercles ⁸ pour 40 députés, soit une moyenne de deux députés par cercle. Cependant on dénombre

- 5 cercles avec 1 député
- 11 cercles avec 2 députés
- 3 cercles avec 3 députés (Courtelary, Moutier et Tavannes)
- 1 cercle avec 4 députés (Saint-Imier)

Ce système aurait dû favoriser la représentativité des différentes régions. Or il ne semble pas qu'il ait eu une influence réelle : on continue plutôt à élire des notables des villes ou des grands bourgs. De même, il est difficile de dire s'il a modifié le résultat de la lutte politique, car de prime abord, les cercles ruraux étaient peut-être plus favorables à la droite conservatrice. Ceci explique le changement intervenu en 1869.

2. Du référendum de 1869 à la Constitution de 1893

En 1869, le nombre des cercles électoraux est ramené de 20 à 11 pour le Jura alors que la députation reste fixée à 45 députés (voir carte I B et tableau II C). Si la moyenne arithmétique est de 4 députés, la répartition se fait davantage selon le poids démographique des régions respectives :

- 1 cercle avec 2 députés (La Neuveville)
- 4 cercles avec 3 députés (Bassecourt, Laufon, Moutier, Tavannes)
- 1 cercle avec 4 députés (Delémont)
- 3 cercles avec 5 députés (Courtelary, Franches-Montagnes, Courtemaîche)
- 2 cercles avec 6 députés (Saint-Imier et Porrentruy)
- 11 cercles 45 députés

Jusqu'en 1894, le nombre des députés ne cesse d'augmenter pour les districts de Courtelary (+3), Moutier et Porrentruy (+2), ce qui porte la députation du Jura à 52 membres sur les 271 que compte le parlement lors de l'adoption de la nouvelle Constitution en 1893.

Mais l'année suivante, à cause de l'introduction d'un nouveau quotient électoral (2500 âmes), la Députation jurassienne perd plus du cinquième de ses membres (soit 12 sur 52), ce qui affecte presque tous les districts : Courtelary et Porrentruy (— 3), Delémont et Moutier (— 2), les Franches-Montagnes et Laufon (— 1) ; seul le district de La Neuveville maintient ses deux députés. Puis, le recen-

sement de 1900 fait apparaître le Jura dynamique : Moutier (+2 députés), Delémont (+1) et Laufon (+1). En revanche, le nouveau quotient introduit en 1914 (3000 âmes) se traduit par un déficit de 5 députés : soit 2 à Courtelary et 1 dans les districts de Moutier (à cause du partage en 2 cercles), La Neuveville et Porrentruy. A peu de chose près, la Députation jurassienne de 1910, avec ses 39 membres, a pratiquement la même importance que sous la Régénération, en tenant compte des membres élus par le Grand Conseil dans le collège des Quarante.

III. COMPOSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

D'une façon générale, on s'est contenté de répartir les membres de la Députation jurassienne selon leur activité professionnelle afin de déterminer dans quels milieux sociaux se recrutent les parlementaires. Les difficultés sont nombreuses et beaucoup de précisions devraient être encore apportées pour avoir un résultat valable. Cependant, quelques grandes lignes se dégagent qui peuvent indiquer des orientations de recherche.

1. La structure professionnelle

Les 477 députés qui composent la Députation jurassienne de 1831 à 1921 peuvent se répartir en quatre groupes : les professions indépendantes (comprenant les chefs d'entreprises, les représentants des arts et métiers, et de l'agriculture) ; les professions libérales (avocats, médecins, ingénieurs) ; les professions dépendantes (salariés des secteurs privé et public) ; enfin la fonction publique (maires, juges, préfets, militaires) auxquels on peut adjoindre les propriétaires et les rentiers (voir tableau III A et B). Leur importance respective est la suivante :

1. Professions indépendantes	32,0 %
2. Professions libérales	31,9 %
3. Professions dépendantes	9,1 %
4. Fonction publique	27,0 %

Cette répartition correspond assez exactement à l'article 31, chiffre 6 de la Constitution de 1831 pour l'exercice du droit de vote :

« Justifier en immeubles ou en capital garanti par une hypothèque, la possession d'une valeur de 500 livres de Suisse ou

produire un bail de fermier ou de locataire de 200 livres de Suisse, ou être employé de l'Etat ou officier au service de la patrie ou préposé d'une commune, ou enfin exercer un état scientifique en vertu d'un diplôme. »

Le rapport qui existe entre propriétaires ou professions indépendantes, professions libérales et fonction publique suggère une réflexion : au niveau des élus, le suffrage universel n'a-t-il pas perpétué malgré les apparences le régime censitaire de la Régénération ?

Pour répondre à cette question, il serait nécessaire de connaître l'évolution des différentes catégories socio-professionnelles des députés sur la période considérée. A défaut, quelques sondages peuvent orienter la réflexion. Lors de l'élection de 1831, le groupe des fonctionnaires (préfets, majors, juges, ...) est le plus fort, suivi par les professions indépendantes (propriétaires, négociants, manufacturiers) et enfin les professions libérales (notaires et avocats en nombre égal). Cette répartition ne semble pas avoir été modifiée notablement sous la Régénération. Cependant, la proportion des fonctionnaires ne semble jamais avoir atteint dans le Jura celle qu'a connu le Grand Conseil bernois : en 1846, il y en avait 180 sur 240 selon Xavier Péquignot⁹. Cet excès de magistrats et d'employés subalternes, conforté par l'institution des Quarante, a provoqué d'âpres critiques.

Avec la Constitution de 1846, la tendance se renverse : les professions libérales sont nettement en tête, avec une large prépondérance des notaires et des avocats, à côté de quelques médecins et aussi de quelques géomètres ou ingénieurs. Les professions indépendantes sont moins nombreuses et se répartissent de façon presque identique : propriétaires, négociants, aubergistes, cultivateurs et l'on note même la présence d'un horloger. Enfin la fonction publique perd de son importance à cause des incompatibilités constitutionnelles. Dès lors, les députés recensés sous cette rubrique sont composés de deux groupes d'inégale importance. Les uns nommés conseillers d'Etat ou préfets doivent abandonner leurs mandats lors de leur nomination comme magistrats. Les autres, maires ou juges, forment le plus grand nombre, sans que l'on ait pu définir exactement leur activité professionnelle. Le phénomène explique, en partie, la faible représentation des agriculteurs, due beaucoup plus, semble-t-il, à la structure agraire du pays. La petite propriété fon-

cière y est prépondérante, ce qui ne favorise pas l'éclosion de carrières politiques paysannes.

Puis, dès 1894, les professions indépendantes deviennent les plus nombreuses, confirmant le développement des forces économiques. On note en particulier la percée très nette des fabricants et établissements à partir des années 1860 et surtout 1870, de telle sorte qu'ils forment un des groupes les plus importants. Leur faisant suite, les professions dépendantes (employés, ouvriers, enseignants) n'apparaissent qu'au tournant du XX^e siècle et ceci de façon encore assez timide. Si les professions libérales se maintiennent, la fonction publique tend à disparaître complètement. Ainsi, même brossée à très grands traits, l'évolution de la composition socio-professionnelle atteste des transformations survenues dans la société et permet de préciser l'apparition de nouvelles élites politiques.

2. *Districts et professions*

Parmi les quatre catégories retenues, seules deux sont véritablement significatives : les professions indépendantes et les professions libérales (voir tableau III A et B). Quant aux professions dépendantes ou relevant de la fonction publique, elles ne sont pas assez importantes ou pas suffisamment précises pour offrir un ensemble cohérent. Ainsi le nombre élevé des maires et présidents de bourgeoisie — groupe auquel on peut adjoindre les propriétaires et les rentiers — présente un certain intérêt, car il éclaire l'importance des notables de village dans la vie politique. En revanche, il ne relève qu'indirectement de la fonction publique et une analyse plus poussée le répartirait parmi les agriculteurs, les fabricants ou les négociants, précisant ainsi l'image d'ensemble.

Parmi les professions indépendantes, les chefs d'entreprises (13 %) constituent un groupe presque aussi important que les représentants des arts et métiers (15,9 %), alors que l'agriculture forme la portion congrue (3,1 %). Par ailleurs, les fabricants (47 députés) sont les plus nombreux, suivis par les négociants (38) et les aubergistes (26), ce qui traduit certaines réalités socio-économiques de l'époque. Les professions libérales sont beaucoup plus nettement dominées par les avocats et les notaires (109 sur 152 députés) alors que les médecins et vétérinaires ont autant de représentants que les ingénieurs, les géomètres et les chimistes.

Mais le fait le plus intéressant demeure la relation qui existe entre l'importance des professions libérales et le degré de polarisa-

tion du district. Un classement sommaire fait apparaître un ordre relativement significatif :

	Districts	% prof. libérales	% industrie, arts et métiers	% fabricants
polarisés :	La Neuveville	55,0	5,0	—
	Laufon	38,3	29,4	14,7
	Delémont	38,0	21,2	5,6
	Porrentruy	32,5	23,4	6,7
non polarisés :	Franches-Montagnes	32,7	21,0	16,4
	Moutier	26,1	30,8	15,4
	Courtelary	25,0	44,4	22,6

Mise en parallèle avec les professions libérales, la catégorie des représentants de l'industrie, des arts et métiers donne presque une progression inverse qui se précise encore si on ne tient compte que des seuls fabricants. Certes, il y a deux cas particuliers : les Franches-Montagnes où les professions libérales atteignent le taux des districts polarisés par une ville alors qu'à Laufon, les représentants de l'industrie, des arts et métiers, arrivent à un pourcentage voisin du district de Moutier. Toutefois, cette comparaison illustre certaines caractéristiques essentielles des districts jurassiens quant au rôle polarisateur de la ville et quant à la dispersion de l'industrie horlogère dans les trois districts de Courtelary, Franches-Montagnes et Moutier. Seul le district de Laufon semble cumuler les deux phénomènes. Ainsi, et tout en restant très prudent, on peut cependant dire que la profession des députés reflète dans une certaine mesure la structure sociale des différents districts.

IV. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

D'emblée on remarque que les centres et les gros bourgs sont doublement favorisés : par le nombre des votants et par le personnel politique potentiel. C'est l'aspect que tentent de souligner les quelques considérations suivantes, car seule une analyse détaillée qui tiendrait compte de la rotation des députés et de la taille des communes pourrait pondérer de façon exacte leur représentation au Grand Conseil bernois.

1. *Clivage ville-campagne*

On sait que sur les 20 députés attribués au Jura en 1815, les trois villes de La Neuveville, Porrentruy et Delémont en avaient chacune deux et celle de Laufon, un. Au total, elles obtenaient donc une représentation de 7 membres contre 13 aux bailliages. Au sujet de ces dispositions, Virgile Moine écrivait :

« Cette représentation, on le voit, favorisait plutôt les villes en vertu d'un vieux droit historique et d'une conception de l'Etat effacée par la Révolution, mais remise en vigueur après 1815. Le système électoral reflétait d'ailleurs la pensée des dirigeants de la Restauration. » ¹⁹

Or cette proportion — et c'est là un autre sujet d'interrogation sur la continuité qui existe de la Restauration à la fin du siècle au niveau du personnel politique — est presque la même que celle de la Députation jurassienne de 1831 à 1921. En effet, les 4 villes historiques s'arrogent 30 % des députés établis dans le Jura.

Cependant, si l'on tient compte des résultats de l'élection de 1816, on s'aperçoit que 11 députés sur 20 habitent les villes. Or, dès l'élection de 1831, il n'y en a plus qu'un tiers. A cause de l'évolution démographique et des solidarités régionales, la concentration des élites politiques dans les centres urbains n'est plus aussi prononcée que sous la Restauration (voir carte IV A). Ainsi, pour le XIX^e siècle, Saint-Imier (avec 31 députés) et Moutier (27) sont mieux représentés que Laufon (24) ou La Neuveville (11). De fait, les gros bourgs industriels forment une nouvelle catégorie entre la ville et le village, établissant ainsi un autre équilibre dans la représentation régionale. Malgré tout, on ne peut oublier que les parlementaires les plus importants qui ont représenté le Jura au Grand Conseil bernois étaient généralement domiciliés dans les centres urbains. En outre, on peut aussi ajouter le fait que Porrentruy et Delémont — qui représentent 10 % de la population du Jura en 1910 — ont eu environ le quart de la Députation jurassienne (110 députés). Ces deux villes sont finalement mieux représentées que La Neuveville, Laufon, Saignelégier, Moutier et Saint-Imier qui totalisent ensemble 108 députés. C'est là certainement un facteur d'explication quant à l'importance de ces deux capitales régionales dans l'histoire politique du XIX^e siècle.

2. Districts polarisés et non polarisés

La façon la plus simple de classer les localités du Jura est de tenir compte du nombre de leurs députés (voir tableau IV B). A cette fin, on a retenu quatre catégories : tout d'abord, les chefs-lieux de district ont été isolés ; puis un seuil a été fixé entre 3 et 4 députés (également entre 9 et 10 pour la carte) ; enfin les villages sans députés. D'emblée on remarque que le cinquième des communes (28) s'arrogent les trois quarts des députés (348) alors que les 117 communes restantes, 58 n'ont jamais eu de parlementaires. A peu de chose près, on retrouve les mêmes caractéristiques et les mêmes proportions que pour la Députation jurassienne de 1922 à 1974.

Dans les quatre districts polarisés par une ville, le chef-lieu a plus de la moitié de la députation du district :

Porrentruy	65 députés sur 120
Delémont	45 députés sur 71
Laufon	24 députés sur 34
La Neuveville	11 députés sur 20

Dans les trois autres districts, le chef-lieu administratif a moins d'importance. Avec Courtelary (13 députés), Saint-Imier (31) et Tramelan (12) obtiennent la moitié de la représentation du district. Aux Franches-Montagnes, Les Bois (5), Le Noirmont (6) et Les Breuleux (5) ont ensemble une représentation supérieure à celle de Saïgnelégier (15). En revanche, Tavannes (5), Reconvilier (4), Courrendlin (5) et Mervelier (4) n'arrivent pas à contrebalancer l'influence de Moutier (27). Si l'on ajoute à ce tableau les grands bourgs du vallon de Saint-Imier, Nods dans le district de La Neuveville, Saint-Ursanne et Bonfol à Porrentruy, Bassecourt à Delémont et Grellingue à Laufon, l'on a une certaine vision de l'activité administrative et économique du Jura.

Pour les 117 communes restantes qui se partagent en deux groupes égaux, la diffusion de la représentation au parlement bernois n'obéit à aucune règle précise ni géographique, ni démographique, ni sociologique. Certes la taille des communes joue un rôle, mais aussi la présence de certaines familles ou de certaines personnalités attirées par une carrière politique.

Il reste un phénomène qui semble plus spécifique au XIX^e siècle : c'est le choix de députés hors des frontières du district (voir tableau IV C). Sur les 477 députés recensés, il y en a 42 dont 20 établis dans le Jura et 22 hors du Jura, principalement à Berne et à

Bienne. Le fait s'explique de trois façons : il y a tout d'abord un certain nombre de députés qui, devenus conseillers d'Etat, se sont établis à Berne ainsi que de hauts fonctionnaires ; en second lieu, il semble que certains districts aient eu de la peine à trouver les élites politiques sur place, choisissant de ce fait des personnalités ailleurs ; enfin, vu les luttes politiques de l'époque et le système majoritaire à deux tours, certains hommes politiques préféreraient assurer leur réélection par des candidatures multiples. Le cas le plus frappant reste celui du district de Courtelary, où sur 124 députés, 20 ont leur domicile hors du district, dont 13 hors du Jura. Inversement, il faudrait examiner les candidatures de Jurassiens dans l'ancien canton. Mais il semble que celle de Xavier Stockmar à Thoune en 1835 reste l'exception.

CONCLUSION

Dans sa présentation sommaire, ce travail soulève certainement plus de questions qu'il ne répond aux curiosités légitimes du lecteur. Si l'importance numérique de la Députation jurassienne au XIX^e siècle correspond proportionnellement à la population des sept districts au sein du canton de Berne, sa cohésion et son audience au Grand Conseil n'ont pas été évoquées. D'aucuns regretteront aussi que le rôle des leaders politiques — par génération, il n'y en a guère que quatre ou cinq qui défendent constamment le point de vue de leur parti — n'ait pas été dégagé, car de leurs talents dépendent souvent la qualité et la valeur d'une députation régionale. Il faudrait aussi examiner la fréquentation des séances par les parlementaires, apprécier les difficultés occasionnées par les moyens de communication, et surtout évaluer l'attitude des groupes politiques respectifs. On a souvent opposé le sud radical au nord conservateur, mais on pourrait également suggérer un autre clivage : les 28 fabricants ou directeurs du district de Courtelary ont-ils une orientation spécifique et distincte des 28 avocats ou notaires du district de Porrentruy ? Ou encore, les intérêts locaux priment-ils sur l'appartenance partisane ou sociale ? On le voit, le sujet est loin d'être épuisé.

Toutefois, cette recherche a permis de répondre aux interrogations essentielles posées dans le cadre du séminaire et dont on peut retenir un bilan sommaire. Du point de vue socio-professionnel, la Députation jurassienne traduit bien les diversités régionales du

Jura. L'importance des milieux indépendants, caractéristique du libéralisme, est prépondérante sur toute la période considérée, mais le développement industriel — horloger principalement — favorise très largement, à partir de la moitié du siècle, les fabricants et les chefs d'entreprises au détriment des carrières libérales et surtout des fonctionnaires. La faiblesse de la représentation paysanne s'explique autant par la présence de nombreux maires, présidents de bourgeoisie ou juges que par la structure agraire du pays qui ignore la grande propriété.

La répartition géographique de la Députation jurassienne confirme le rôle des villes historiques et des gros bourgs industriels. Comme au XX^e siècle, leur pouvoir politique découle de leur rôle social et de leur potentiel économique. La création de petits cercles électoraux n'a pas du tout contribué, comme l'espéraient les constituants de 1846, à mieux intégrer « la représentation légale » dans « le pays réel ». En outre, à l'aspect quantitatif, il faut ajouter le fait que tous les parlementaires les plus importants ont élu domicile dans l'un ou l'autre des centres régionaux dont ils défendaient les intérêts. Cette tendance à la concentration n'a été que peu contrebalancée par les personnalités issues du monde rural.

Puisse cette étude susciter d'autres analyses plus approfondies pour éclairer en particulier le libéralisme jurassien, le clivage entre conservateurs et radicaux, ou les luttes entre les deux partis historiques. Si ce modeste instrument de travail, malgré ses imperfections, éveille de nouvelles curiosités, il aura pleinement atteint son but.

NOTES ET RÉFÉRENCES

¹ Gruner Erich et Frei Karl : « L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920 ». Berne, 1966, 2 vol., tableaux et graphiques. — Gruner Erich : « L'Assemblée fédérale suisse 1920-1968 ». Berne, 1970, tableaux.

² Archives de l'Etat de Berne : « Grosser-Rat Mitglieder 1831-1950 ». Chaque fiche comprend les points suivants :

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| 1. Nom, prénom | 6. Député de |
| 2. Année de naissance | 7. Député jusqu'à |
| 3. Profession | 8. Vice-président, président |
| 4. Lieu de domicile | 9. Parti |
| 5. Cercle électoral | 10. Références |

Malheureusement, l'année de naissance et le parti ne sont indiqués qu'à partir du XX^e siècle. En revanche, il n'a pas été tenu compte des indications complémentaires, comme la vice-présidence ou la présidence du Grand Conseil ou des références bibliographiques.

³ Pour la littérature générale, on se référera à : Amweg Gustave : « Bibliographie du Jura bernois, Ancien Evêché de Bâle ». Porrentruy, 1928 ; « Bibliographie jurassienne 1928-1972 » et aux deux bibliographies courantes 1973 et 1974. Plus particulièrement, on peut mentionner : Bélet Jean-Pierre : « Mémoires pour servir à l'histoire du Pays de Porrentruy depuis l'invasion des alliés jusqu'en 1883 ». Grandfontaine 1971 et 1973 — mémoires qui offrent une galerie impressionnante de personnalités politiques du XIX^e siècle ; Erard Victor : « Xavier Stockmar, patriote jurassien ». Delémont 1968 et 1971 — œuvre qui présente un tableau d'ensemble de la première moitié du XIX^e siècle. A consulter en outre : Moine Virgile : « Le Jura bernois et le Mouvement démocratique 1830-1831 ». Delémont 1929 ; Feller Richard : « Berns Verfassungskämpfe 1846 ». Berne 1948 ; Boillat Claude-H. : « Le révisionnisme des années 1890 dans le canton de Berne ». Fribourg, 1973 ; Daucourt Ernest : « Un demi-siècle de luttes religieuses dans le canton de Berne ». Porrentruy, 1936 et 1937 ; Kohler François : « La genèse et les débuts du Parti socialiste dans le Jura bernois, 1864-1922 ». Fribourg, 1969 ; « La vie politique dans le Jura 1893-1950 ». Colloque du CEH sous la direction de B. Prongué. Moutier 1971.

⁴ Il s'agit principalement de l'« Annuaire officiel du canton de Berne », de la « Feuille officielle du Jura bernois », du « Bulletin des séances du Grand Conseil » (Tagblatt...) et du « Recueil de lois ».

⁵ Meyer Emil : « Die erste jurassische Abordnung im bernischen Grosse Rat ». Berner Zeitschr. Gesch. Heimatkunde, 1950, pp. 59-81.

⁶ Kohler François ; Prongué Bernard : « La Députation jurassienne 1922-1974. Approche statistique ». Moutier, ADIJ, 1974, 28 p. (Tiré à part des « Intérêts du Jura », nov. 1974.)

⁷ Au sujet de cette institution, voir : Erard Victor : op. cit. T.I., pp. 50-51 ; T.II., p. 229.

⁸ Pour les cercles électoraux, se référer à : « Atlas de l'aménagement. Canton de Berne. 3^e livraison. Bases historiques ». Berne 1973, pp. 305 et 309.

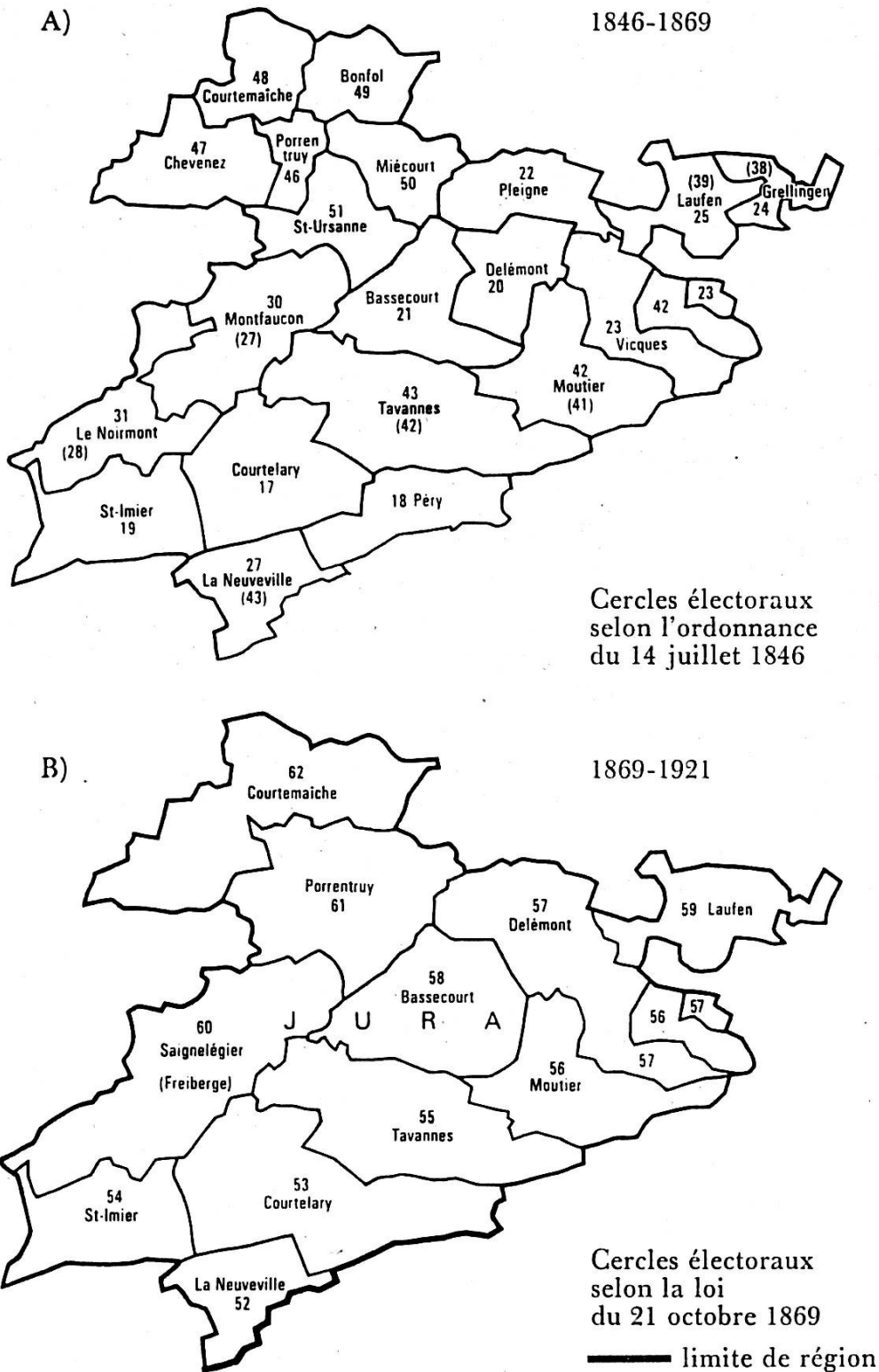
⁹ Cité par Erard Victor : op. cit. T.I., p. 233 : Sur le rôle des fonctionnaires, voir également les nombreuses indications fournies à la p. 436.

¹⁰ Moine Virgile : op. cit., p. 22.

DEUXIÈME PARTIE

Sources documentaires :
cartes, tableaux et listes nominatives

I. Cercles électoraux jurassiens pour l'élection du Grand Conseil bernois



Tiré de l'Atlas de l'aménagement. Canton de Berne, Bases historiques. 3^e livraison. Berne 1973, pp. 305 et 309.

II. Répartition des sièges jurassiens au Grand Conseil bernois par districts et par cercles électoraux

A. 1831 à 1845

<i>Cercles</i>	<i>Députés élus</i>	<i>Nommés par le Grand Conseil</i>							
		<i>1831</i>	<i>33</i>	<i>35</i>	<i>37</i>	<i>39</i>	<i>41</i>	<i>43</i>	<i>45</i>
Courtelary	7		2	2	2	2	1	1	1
Delémont	5	2	1	1	2	2	1	1	1
Franches-Montagnes	4				1	1	1	1	1
Laufon	3								1
Moutier	5								
La Neuveville	2	1	1	1				1	1
Porrentruy	9		2	3	3	3	4	1	
Jura	35	3	6	7	8	8	7	5	5
Canton	200	40	40	40	40	40	40	40	40

B. De 1846 à 1870

<i>Districts</i>	<i>Cercles</i>	<i>1846-1850</i>	<i>1850-1858</i>	<i>1858-1866</i>	<i>1866-1870</i>
Courtelary		8	8	10	11
	Courtelary	3	3	3	4
	Saint-Imier	4	4	6	6
	Péry	1	1	1	1
Delémont		6	6	7	7
	Delémont	2	2	2	2
	Bassecourt	2	2	2	2
	Pleigne	1	1	1	1
	Vicques	1	1	2	2
Franches-Montagnes		4	5	5	5
	Montfaucon	2	2	2	2
	Le Noirmont	2	3	3	3
Laufon		3	3	3	3
	Grellingue	1	1	1	1
	Laufon	2	2	2	2
Moutier		6	6	6	6
	Moutier	3	3	3	3
	Tavannes	3	3	3	3
La Neuveville		2	2	2	2
	La Neuveville	2	2	2	2
Porrentruy		11	11	10	11
	Porrentruy	2	2	2	2
	Chevèze	2	2	2	2
	Courtemâche	2	2	1	2
	Bonfol	2	2	2	2
	Miécourt	2	2	2	2
	Saint-Ursanne	1	1	1	1
Jura Canton	20 cercles	40	41	43	45
	74 cercles	226	226	225	235

C. De 1870 à 1921

<i>Districts</i>	<i>Cercles</i>	<i>1870-1871</i>	<i>1871-1882</i>	<i>1882-1890</i>	<i>1890-1894</i>	<i>1894-1901</i>	<i>1901-1913</i>	<i>1913-1921</i>
Courtelay	Courtelay Saint-Imier	11 5 6	11 5 6	13 6 7	14 7 7	11 5 6	11 6 5	9 5 4
Delémont	Bassecourt Delémont	7 3 4	7 3 4	7 3 4	7 3 4	5 2 3	6 2 4	6 2 4
Franches-Montagnes	Franches-Mont.	5 5	5 5	5 5	5 5	4 4	4 4	4 4
Laufon	Laufon	3 3	3 3	3 3	3 3	2 2	3 3	3 3
Moutier	Moutier Tavannes	6 3 3	7 3 4	7 3 4	8 4 4	6 3 3	8 4 4	7 3 4
La Neuveville	La Neuveville	2 2	2 2	2 2	2 2	2 2	2 2	1 1
Porrentruy	Courtemaîche Porrentruy	11 5 6	12 5 7	12 5 7	13 5 8	10 4 6	10 4 6	9 4 5
Jura Canton	11 cercles 62 cercles	45 235	47 252	49 266	52 271	40 212	44 235	39 216

III. Répartition socio-professionnelle des députés jurassiens au Grand Conseil bernois de 1831 à 1921 par districts

A. Par professions

<i>Districts (initiales)</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>FM</i>	<i>L</i>	<i>M</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>Jura</i>
1. Chefs d'entreprises :	28	4	7	5	10		8	62
fabricants/établisseurs	24	2	5	3	8		5	47
directeurs/banquiers	4	2	2	2	2		3	15
2. Arts et métiers	27	11	2	5	10	1	20	76
petites entreprises	1	4			3		4	12
aubergistes	8	3	1	5	3	1	5	26
négociants	18	4	1		4		11	38
3. Agriculture	2	1	2	1	1	1	7	15
agriculteurs/fermiers	2	1	2	1	1	1	7	15
4. Professions libérales :	31	27	14	13	17	11	39	152
avocats/notaires	19	23	12	10	11	6	28	109
médecins/dentistes/vétér.	5	3	1	2	4	1	6	22
ingénieurs/archit./géom.	5	1	1	1	1	1	4	14
chimistes/agron./forest.	2				1	3	1	7
5. Professions dépendantes :	9	5	2	6	5	3	13	43
privé : chefs d'atelier	2	1		3			2	8
employés							1	1
ouvriers	4	1			1	1	1	8
journalistes		1	1				2	4
public : PTT/CFF		1			1	1	1	4
employés	2	1	1	2	2		3	11
enseignement	1			1	1	1	3	7
6. Propriétaires :	2	4	2		3	2	10	23
propriétaires	2	4	2		3	2	6	19
rentiers							4	4
7. Fonctions publiques :	25	19	14	4	19	2	23	106
maires/prés. de bourg.	11	5	4	1	7		14	42
juges/prés. de trib./gref.	5	7	6	1	5	1	4	29
préfets/lieut. de préf.	7	4	4	1	4	1	3	24
ecclésiastiques							1	1
militaires	2	3		1	3		1	10
Total	124	71	43	34	65	20	120	477

B. Par catégories professionnelles

<i>Districts (initiales)</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>FM</i>	<i>L</i>	<i>M</i>	<i>N</i>	<i>P</i>	<i>Jura</i>
1. Chefs d'entreprises	28	4	7	5	10	—	8	62
2. Arts et métiers	27	11	2	5	10	1	20	76
3. Agriculture	2	1	2	1	1	1	7	15
4. Professions libérales	31	27	14	13	17	11	39	152
5. Professions dépendantes	9	5	2	6	5	3	13	43
6. Propriétaires	2	4	2	—	3	2	10	23
7. Fonctions publiques	25	19	14	4	19	2	23	106
Total	124	71	43	34	65	20	120	477
<i>en %</i>								
1. Chefs d'entreprises	22,6	5,6	16,4	14,7	15,4	—	6,7	13,0
2. Arts et métiers	21,8	15,6	4,6	14,7	15,4	5,0	16,7	15,9
3. Agriculture	1,6	1,4	4,6	2,9	1,6	5,0	5,8	3,1
4. Professions libérales	25,0	38,0	32,7	38,3	26,1	55,0	32,5	31,9
5. Professions dépendantes	7,3	7,0	4,6	17,6	7,7	15,0	10,8	9,1
6. Propriétaires	1,6	5,6	4,6	—	4,6	10,0	8,3	4,8
7. Fonctions publiques	20,1	26,8	32,5	11,8	29,2	10,0	19,2	22,2

*B. Répartition des communes
d'après le nombre de députés domiciliés*

	<i>District</i>		<i>Chef-lieu</i>		<i>Communes avec 4 députés et plus</i>		<i>Communes avec 3 députés et moins</i>		<i>Communes sans député</i>
	<i>Com.</i>	<i>Dép.</i>	<i>Com.</i>	<i>Dép.</i>	<i>Com.</i>	<i>Dép.</i>	<i>Com.</i>	<i>Dép.</i>	
Courtelay	18	108	1	13	9	86	5	9	3
Delémont	23	71	1	45	1	9	9	17	12
Franches-Mont.	17	39	1	15	3	16	6	8	7
Laufon	12	33	1	24	1	4	3	5	7
Moutier	34	69	1	27	4	18	14	24	15
La Neuveville	5	19	1	11	1	4	2	4	1
Porrentruy	36	116	1	65	2	11	20	40	13
Total	145	455	7	200	21	148	59	107	58

C. Répartition des députés selon leur domicile par districts

<i>Districts</i>	<i>Députés élus dans le district</i>	<i>Députés domiciliés</i>			
		<i>dans le district</i>	<i>hors du district</i>	<i>dont députés établis</i>	
				<i>dans le Jura</i>	<i>hors du Jura</i>
Courtelay	124	108 (4) *	20	7	13
Delémont	71	71 (7)	7	7	0
Franches-Mont.	43	39 (3)	7	4	3
Laufon	34	33 (0)	1	0	1
Moutier	65	69 (6)	2	0	2
La Neuveville	20	19 (0)	1	1	0
Porrentruy	120	116 (0)	4	1	3
Total	477	455 (20)	42	20	22

* Dont députés élus par d'autres districts.

V. Liste des députés jurassiens élus par le collège des Deux Cents
 parmi les Quarante (1831-1846)

COURTELARY

1. Gagnebin Adolphe	maire, juge	La Ferrière	1845-1846
2. Ganguillet François	dir. de banque	Berne	1833-1845
3. Grosjean Fr.-Louis	négociant	Bienne	1833-1839

DELEMONT

4. Bornèque Xavier	préfet	Porrentruy	1833-1837
5. Helg Denis-Joseph	facteur des sels	Delémont	1831-1833
6. Hoffmeyer Jean-Bapt.	colonel	Bassecourt	1831-1833
7. Quiquerez Auguste	préfet	Delémont	1837-1843
8. Seuret Olivier	major	Delémont	1843-1846
9. Wermeille Xavier	avocat, préfet	Moutier	1837-1841

FRANCHES-MONTAGNES

10. Piquerez H.-Joseph	préfet	Saignelégier	1837-1846
------------------------	--------	--------------	-----------

LAUFON

11. Fenninger Joseph	médecin	Laufon	1845-1846
----------------------	---------	--------	-----------

MOUTIER

LA NEUVEVILLE

12. Imer Florian	capitaine, ing.	La Neuveville	1831-1837
13. Revel Cyprien	président trib.	La Neuveville	1843-1846

PORRENTROY

14. Béchaux Antoine	propriétaire	Porrentruy	1833-1839
15. Choffat Joseph	rédacteur, préfet	Porrentruy	1834-1843
16. Gatherat Ignace	juge	Courtemaîche	1840-1845
17. Marchand Xavier	insp. des forêts	Porrentruy	1833-1841
18. Rossignolat Jacques	juge	Fontenais	1840-1842

Remarque : Les députés Ganguillet et Grosjean ont été élus immédiatement avant ou après par le district de Courtelary. C'est la raison pour laquelle ils figurent ici. Il en est de même pour les députés Bornèque et Wermeille qui étaient préfets de Delémont lors de leur élection.

VI. Liste des députés jurassiens au Grand Conseil bernois
de 1831 à 1921 par districts

*Liste des députés du district de Courtelary
1831-1921*

1. Antoine Henri	préfet	Courtelary	1852-1854
2. Aufranc Eugène	capitaine	Orvin	1878-1882
3. Béguelin Henri-Louis	fabricant	Tramelan	1890-1914
4. Béguelin Jean	négociant	Tramelan	1862-1866
5. Béguelin Jules-Arthur	secrét. ouvrier	Tramelan	1914-1930
6. Belrichard Ami-Fred	notaire	Courtelary	1831-1839 1841-1850
7. Belrichard Fritz	fermier	Courtelary	1886-1894
8. Belrichard Pierre-Auguste	juge d'appel	Berne	1844-1846
9. Bessire Charles-Aimé	aubergiste	Tramelan	1852-1858
10. Bessire Charles-Frédéric	prés. communal	Péry	1878-1882
11. Bodenheimer Constant	professeur	Berne	1874 1878-1880
12. Boll Jean-Henri	lieut. de préfet	Sonceboz	1833-1846
13. Borle Daniel	maire	Renan	1833-1839
14. Bourquin Ferdinand	fabricant	Saint-Imier	1882 (ref.)
15. Boy de la Tour Alfred	notaire	Courtelary	1882-1886
16. Brand Aloys	négociant	Saint-Imier	1880-1882
17. Brand-Schmid Edouard	négociant, maire	Sonvilier	1850-1864
18. Brêchet Joseph	médecin	Sonvilier	1866-1870
19. Buchwalder Antoine	ingénieur, colonel	Delémont	1835-1841
20. Bueche Louis	architecte	Saint-Imier	1918-1934
21. Carlin Edouard	avocat	Delémont	1851-1862 1866-1868
22. Cattin Edouard	maire	La Ferrière	1892-1894 1918-1925
23. César Joseph	avocat	Saint-Imier	1914-1918
24. Charmillot Faustin	notaire	Saint-Imier	1854-1858
25. Charmillot Paul	avocat	Saint-Imier	1893-1894
26. Chopard Auguste	fabricant	Sonvilier	1868-1878
27. Chopard Gustave	négociant, maire, juge	Sonvilier	1848-1851 1854-1866
28. Chopard-Renard Fritz	fabricant	Sonvilier	1882 (ref.)
29. Cunier Charles	directeur	Berne	1846-1850
30. David Jacques	fabricant	Saint-Imier	1902-1912
31. Delarencille Henri-Louis	négociant	Villeret	1831-1837
32. Desvoignes Jérôme	prés. du tribunal	Saignelégier	1866
33. Donzel Alfred	aubergiste	Orvin	1874-1878
34. Droz Aimé	négociant	Renan	1850-1854
35. Droz Alcide	négociant	Renan	1866-1869

36. Droz Jules	fabricant	Renan	1874-1877
37. Droz Louis	fabricant	Saint-Imier	1891-1902
38. Ducommun Elie	traducteur	Berne	1868-1878
39. Ducommun Henri	maire	Saint-Imier	1862-1868
40. Etienne Humbert	fabricant	Tramelan	1904-1918
41. Etienne Jules	négociant	Tramelan	1866-1869
42. Fahrny Jules	aubergiste	La Heutte	1886-1899
43. Favre Auguste	fabricant	Cormoret	1904-1918
44. Francillon Ernest	fabricant	Saint-Imier	1878-1882
45. Frêne Adolphe	avocat	Saint-Imier	1869-1874
46. Frisard Bertrand	fabricant	Villeret	1862-1866
47. Gagnebin Adolphe	maire, juge	La Ferrière	1839-1846
48. Ganguillet Alfred	négociant	Berne	1846-1850
49. Ganguillet François	nég., directeur	Berne	1831-1846
50. Gautier Julien-Aimé	notaire	Courtelary	1846-1854
51. Gigon François	avocat	Courtelary	1850-1851
52. Girard Ami	chef d'hôtel	Renan	1858-1868
53. Girard Frédéric	aubergiste	Saint-Imier	1868-1873
54. Gobat Albert	avocat	Delémont	1886-1890
55. Grosjean Alfred	géomètre	Plagne	1870-1873
56. Grosjean Constantin	secr. communal	Orvin	1899-1918
57. Grosjean François-Louis	négociant	Bienne	1833-1850
58. Grosjean Théophile-Louis	avocat	Courtelary	1858-1862
59. Houriet Albert	avocat	Courtelary	1895-1904
60. Houriet Henri	avocat	Courtelary	1858-1862
61. Houriet Henri-Humbert	fabricant	Tramelan	1880-1904
62. Jacot Emile	prés. de commune	Sonvilier	1882-1886
63. Jacot Paul	notaire, maire	Sonvilier	1890-1918
64. Jaquet Edouard	prés. de bourg.	Saint-Imier	1900-1906
65. Jaquet Frédéric-Auguste	major	Saint-Imier	1831-1834
66. Jaquet Lucien	aubergiste	Saint-Imier	1854-1866
67. Jolissaint Pierre	notaire	Saint-Imier	1864-1866
			1874-1878
			1882-1892
68. Joray Auguste	négociant	Saint-Imier	1894-1898
69. Juillard Abraham	propriétaire	Tramelan	1846-1850
70. Koetschet Joseph	maire	Saint-Imier	1874-1878
71. Landry Alcide	monteur	La Heutte	1866-1870
72. Landry Auguste-Aimé	juge	La Heutte	1854-1858
73. Langel Auguste	préfet	Saignelégier	1831-1844
74. Lehmann-Cunier Karl	fabricant	Bienne	1870-1878
75. Leschot Alcide	fabricant	Renan	1918-1922
76. Locher Albert	agronome, maire	Saint-Imier	1886-1890
77. Luterbacher Joseph	industriel	Reuchenette	1902-1914
			1918-1934
78. Marchand Adolphe	notaire, maire	Renan	1878-1898
79. Marchand Emmanuel	notaire, juge	Saint-Imier	1882-1893
80. Marchand Henri-Auguste	négociant	Sonvilier	1843-1846
81. Marti Edouard	directeur	Berne	1882-1886
82. Mathey André	fabricant	La Ferrière	1886-1892

83. Mathey-Doret Henri	aubergiste	Saint-Imier	1912-1914
84. Mathez Félicien	géomètre	Delémont	1863-1866
85. Meyrat François	maire	Saint-Imier	1831-1833
86. Meyrat Jules	fabricant	Saint-Imier	1878-1880
87. Meyrat-Langel Jean-Fr.	lieut. de préfet	Saint-Imier	1837-1843
88. Michaud Frédéric	négociant	Villeret	1850-1852
89. Michaud Henri	propriétaire	Orvin	1862-1866
90. Migy Paul	conseiller d'Etat	Berne	1862
91. Moeri Fritz	directeur	Saint-Imier	1906-1914
92. Morel Albert	notaire	Corgémont	1869-1870
93. Morel Florian	négociant	Corgémont	1834-1838
94. Muller Jean	vétérinaire	Tramelan	1866-1893
95. Neuhaus Charles	négociant	Bienne	1831-1835
96. Ott Gottlieb	major, mécanicien	Berne	1870-1873
97. Paulet Hypolite	marchand	Porrentruy	1854-1862
98. Pellaton Numa	maire	Renan	1906-1918
99. Prêtre Eugène	chef d'atelier	Sonvilier	1878-1882
100. Racle Julien	juge	Courtelary	1870-1880
101. Ramseyer Reynold	chef d'atelier	Villeret	1906-1922
102. Rätz Nicolas	médecin	Corgémont	1882-1894
103. Robert Charles	fabricant	Villeret	1877-1906
104. Robert-Tissot Ulysse	négociant	Villeret	1886-1890
105. Rollier Pierre-David	préfet	Courtelary	1838-1846
106. Rossel Aimé-Constant	notaire	Courtelary	1851-1854
107. Rossel Arnold	chimiste	Sonvilier	1873-1874
108. Rosselet Jules	fabricant	Sonceboz	1858-1873
109. Rosselet Numa	fabr., directeur	Sonceboz	1873-1886 1893-1895
110. Rothacher Frédéric	architecte	Saint-Imier	1898-1903
111. Schärz Jean-Louis	aubergiste	Saint-Imier	1846-1848
112. Schwab Samuel	médecin	Saint-Imier	1866-1868 1880-1886 1892-1900
113. Schwarz Fritz	directeur	Tramelan	1918-1922
114. Stauffer Alfred	fermier	Corgémont	1900-1918
115. Stockmar Joseph	cons. national	Berne	1882-1890
116. Strahm Henri	imprimeur	Cormoret	1918-1943
117. Troxler Théodore	médecin	Courtelary	1850-1852
118. Véron Célestin	horloger	Saint-Imier	1846-1850
119. Voisin Albert	fabricant	Corgémont	1886-1900
120. Voisin Sosthène	maire	Corgémont	1866-1870
121. Vuille Ernest	fabricant	Tramelan	1918-1924
122. Vuilleumier Alfred	fabricant	Renan	1898-1902 1903-1906
123. Vuilleumier Fred-Henri	maire	Tramelan	1850-1854
124. Zumkehr Charles	fabricant, maire	La Ferrière	1868-1878 1882-1886

Liste des députés du district de Delémont

1831-1921

1. Bailat Robert	avocat	Delémont	1884-1890
2. Berbier Jean-Baptiste	négociant	Delémont	1854-1858
3. Boéchat Emile	maire, rédacteur	Delémont	1882-1889
4. Boinay Joseph	juriste, avocat	Porrentruy	1882-1886
5. Boivin Abraham	notaire	Moutier	1866-1870
6. Boivin Edouard	directeur	Delémont	1886
7. Bornèque Xavier	préfet	Porrentruy	1833-1837
8. Bouvier Joseph	maître mineur	Delémont	1870-1874
9. Brêchet Etienne	aubergiste	Soyhières	1850-1866
10. Burger Otto	propriétaire	Delémont	1910-1922
11. Carlin Edouard	avocat	Delémont	1846-1850 1862-1866
12. Cerf Jean-Baptiste	notaire	Saulcy	1833-1839
13. Chappuis Louis	avocat	Delémont	1898-1904
14. Chappuis Victor	notaire	Delémont	1874-1882
15. Chappuis Xavier	juge	Soyhières	1837-1843
16. Chavanne Victor	fabricant	Delémont	1882-1883
17. Citherlet Justin	notaire	Delémont	1904-1910
18. Comte Amédée	fabricant	Courtételle	1889-1905
19. Desbœufs François	préfet	Saignelégier	1858
20. Eckert Jules	maire, commerçant	Delémont	1904-1910
21. Erard Joseph	préfet	Delémont	1882
22. Erard Joseph	notaire	Delémont	1902-1904
23. Feune Joseph	avocat, préfet	Delémont	1843-1846 1854-1862 1866-1882
24. Fleury François	vétérinaire	Delémont	1892-1904
25. Fleury Joseph	maire	Courroux	1853-1882
26. Gobat Serge	avocat	Delémont	1910-1930
27. Greppin Jean-Baptiste	médecin	Courfaivre	1847-1850
28. Guenat Georges	aubergiste, agric.	Pleigne	1882-1894
29. Gürtler Albert	propr., rentier	Delémont	1904-1922
30. Helg François-X.-Ignace	notaire, juge	Delémont	1845-1846 1862 1866-1870
31. Helg Denis-Joseph	facteur des sels	Delémont	1831-1833
32. Helg Jacques-Joseph	secr. baillival, juge, prés. du trib.	Delémont	1831-1841 1846-1853
33. Hennemann Jean-Baptiste	aubergiste	Boécourt	1855-1866
34. Hennemann Jean-Baptiste	notaire	Bassecourt	1866-1904
35. Hoffmeyer Georges	juge	Bassecourt	1854-1855 1858-1862
36. Hoffmeyer Jean-Baptiste	colonel	Bassecourt	1831-1833
37. Imhof Alexis	agent de droit	Delémont	1831-1834
38. Joliat Henri	maire	Courtételle	1866-1874
39. Joliat Henri-Joseph	maire, juge	Glovelier	1841-1845

40. Joliat Jules	notaire, prés. du tribunal	Delémont	1882-1885
41. Kaiser Joseph	médecin	Delémont	1885-1898
42. Keller Georges	lieutenant de justice, maire	Bassecourt	1831-1843 1846
43. Keller Maurice	maire	Bassecourt	1904-1920
44. Koetschet Fidèle	notaire, préfet	Delémont	1846-1850 1854
45. Koller Pierre-Joseph	avocat	Moutier	1854-1858
46. Loviat Jacques	maire	Courroux	1858-1866
47. Macker Jules	notaire	Delémont	1870-1874
48. de Maler François	maire, juge,	Delémont	1839-1846
49. Marchand François-X.	juge, ex-maire	Pleigne	1846-1850
50. Meister Albert	négociant	Delémont	1898-1902
51. Mérat Joseph	négociant	Berlincourt	1887-1898
52. Meyer Constant	marchand de bois	Undervelier	1914-1922
53. Moreau Charles	avocat, préfet	Saignelégier	1833-1854
54. Nouvion Théodore	propriétaire	Delémont	1850-1854
55. Pallain Emile	géomètre	Delémont	1858-1866
56. Pallain Joseph	préfet, chef de gare	Delémont	1870 1890-1892
57. Quiquerez Auguste	préfet	Delémont	1837-1846
58. Quiquerez Louis	lieutenant-colonel	Delémont	1834-1837
59. Rebetez Georges	tanneur	Bassecourt	1862-1882
60. Rebetez Joseph	directeur	Bassecourt	1921-1926
61. Rossé François	agriculteur	Courcelon	1902-1918
62. Schaffter Sébastien	meunier	Courtételle	1850-1854
63. Seuret Olivier	major	Delémont	1831-1833 1843-1846
64. Siegfried Gérald	notaire	Delémont	1918-1922
65. Steullet Pacifique	avocat	Delémont	1874-1882
66. Vermeille Auguste	avocat	Delémont	1874-1894
67. Vermeille Jean-Baptiste	prés. du tribunal	Delémont	1854
68. Voyame Georges	papetier	Bassecourt	1850-1854
69. Watt Jean-Amédée	propriétaire	Löwenbourg	1831-1833
70. Wermeille Xavier	avocat, préfet	Moutier	1837-1841
71. Wolf Charles	mécanicien	Delémont	1905-1914

*Liste des députés du district des Franches-Montagnes
1831-1921*

1. Aubry P.-Ignace	juge d'appel	Saignelégier	1831-1846 1850-1853
2. Baume Victor	fabricant, juge	Les Bois	1878-1882
3. Beuret Charles	agricul., maire	Le Bémont	1906-1930
4. Beuret Justin	maire	Les Breuleux	1866-1874

5. Boillat Alcide	fabricant	Les Breuleux	1890-1894
6. Boillat Marc	fabricant	Les Breuleux	1913-1916
7. Cattin Antoine	juge	Le Noirmont	1874-1876
8. Choffat Etienne	vice-préfet	Soubey	1843-1846
9. Desbœufs François	employé préf.	Saignelégier	1841-1846
10. Desvoignes Jérôme	prés. du tribunal	Saignelégier	1858-1866
11. Elsaesser Charles	avocat	Le Noirmont	1888-1912
12. Folletête Casimir	avocat	Porrentruy	1866-1900
13. Frésard Constant	propr., maire	Les Enfers	1853-1858 1862-1865 1867-1871
14. Frésard Etienne-J.	maire, juge	Les Enfers	1831-1833
15. Froidevaux Constant	maire	Les Breuleux	1849-1866
16. Frossard Jules	avocat	Delémont	1866-1867
17. Garnier Claude-A.	médecin, juge	Saignelégier	1831-1841
18. Garnier Joseph	avocat	Saignelégier	1846-1851
19. Gigon Albert	avocat	Moutier	1886-1890
20. Gouvernon Arthur	banquier	Delémont	1886-1906
21. Gouvernon Charles	notaire	Les Bois	1846-1858
22. Gouvernon Charles-F.	juge	Les Bois	1833-1843
23. Gouvernon Victor	géomètre	Les Bois	1850-1886
24. Guenat Constant	maire	Le Noirmont	1858-1866
25. Huot Emile	fabricant	Les Bois	1912-1913
26. Jobin Xavier	directeur	Berne	1901-1921
27. Jobin Zéphirin	notaire	Saignelégier	1874-1894
28. Kalmann Conrad	aubergiste, préfet	Saignelégier	1858-1865 1871-1874
29. Morel François	vice-préfet	Malnuit	1851-1862
30. Moschard Auguste	avocat	Moutier	1870-1874 1882-1886
31. Paratte Joseph	agriculteur	Le Noirmont	1912-1922
32. Péquignot Constant	notaire	Le Noirmont	1846-1849
33. Péquignot Ernest	avocat	Saignelégier	1894-1912
34. Péquignot Xavier	landammann	Berne	1839-1849
35. Piquerez Camille	maire	Epiquerez	1865-1870
36. Piquerez Henri-Joseph	préfet	Saignelégier	1837-1846
37. Queloz Brice-Joseph	propriétaire	Saint-Brais	1831-1833
38. Queloz Joseph	notaire	Saignelégier	1874-1882
39. Theurillat François-X.	juge	Saint-Brais	1833-1839
40. Triponez Paul	fabricant	Les Breuleux	1917-1926
41. Viatte Louis	avocat	Saignelégier	1882-1888
42. Vieille Edouard	négociant	Le Noirmont	1849-1850
43. Würstemberger Louis de	rédacteur	Berne	1876-1878

*Liste des députés du district de Laufon
1831-1921*

1. Botteron Adolf	aubergiste	Laufon	1852-1859
2. Botteron Adolf	ingénieur	Laufon	1862-1866
3. Burger Adolf	agriculteur	Laufon	1906-1913
4. Burger Ferdinand	professeur,	Laufon	1890-1894
5. Burger Franz	major, aubergiste	Laufon	1870-1890
6. Burger Peter	aubergiste	Laufon	1858-1866 1870-1878
7. Cueni Albin	capitaine, notaire	Röschenz	1894
8. Cueni Ignaz	maître tailleur de pierre	Röschenz	1902-1922
9. Cueni Joseph	notaire	Laufon	1845-1846
10. Cueny Joseph	médecin	Laufon	1831-1837
11. Fenninger Johann	lieutenant	Laufon	1866-1870
12. Fenninger Joseph	médecin	Laufon	1831-1850
13. Fleury Dominik	postier	Laufon	1849-1851
14. Fleury Dominik	meunier	Laufon	1866-1870
15. Frepp Niklaus	préfet	Laufon	1858
16. Gressly Adolf	fabricant	Liesberg	1902-1906
17. Haas Alphons	directeur	Laufon	1905-1914
18. Halbeisen Alexandre	notaire	Laufon	1898-1905
19. Herzog Karl	juriste, professeur	Berne	1846-1849
20. Imhof Fridolin	maître forgeron	Laufon	1894-1898
21. Kaiser Johann	aubergiste	Grellingue	1886-1889
22. Kaiser Niklaus	directeur	Grellingue	1846 1850-1886
23. Koetscher Joseph	douanier	Grellingue	1831-1846
24. Meyer Achille	fabricant	Laufon	1889-1894
25. Müller Franz-Joseph	notaire	Laufon	1878-1879
26. Rem Théodore	avocat	Laufon	1879-1889
27. Scholer Constantin	notaire	Laufon	1837-1846
28. Scholer Louis, fils	lieutenant	Laufon	1846-1848 1854-1858
29. Scholer Louis	avocat	Laufon	1894-1898 1914-1922
30. Scholer Ludwig	notaire	Laufon	1859-1862
31. Steiner Franz-Joseph	prés. de commune	Liesberg	1898-1902
32. Steiner Johann	avocat	Laufon	1850-1854
33. Studer Johann	juge	Brislach	1848-1850
34. Ziegler Albert	fabricant	Grellingue	1890-1894 1914-1922

*Liste des députés du district de Moutier
1831-1921*

1. Aubry Pierre-Ignace	ancien conseiller	Berne	1847-1850
2. Barth Pierre-Joseph	lieutenant de justice	Corban	1831-1837
3. Bechler Paul	négociant	Moutier	1912-1930
4. Bernard Olivier	greffier	Moutier	1845-1846 1850-1873
5. Blanchard Auguste	fabricant	Malleray	1902-1910
6. Boivin Abraham	notaire, maire	Moutier	1846-1850 1854-1882
7. Brahier Auguste	maire	Lajoux	1894-1906
8. Brand Jules	meunier, marchand de bois	Tavannes	1890-1894 1899-1918
9. Bratschi Fritz	maître tailleur	Reconvilier	1918-1930
10. Bron Charles	notaire, juge	Corban	1850-1854
11. Bron Joseph	lieutenant de préfet	Corban	1839-1844
12. Bueche Wilhelm-Olivier	aubergiste	Malleray	1846-1850
13. von Büren Albert	grand bailli	Moutier	1831
14. Charpié Emile	notaire	Bévilard	1871-1882
15. Charpilloz Alfred	fabricant	Bévilard	1910-1914
16. Chodat Louis	négociant	Moutier	1882-1886
17. Chodat Robert	négociant, directeur	Moutier	1870-1878 1890-1901
18. Cléménçon Georges	fabricant	Grandval	1918-1925
19. Cléménçon Gustave	caissier	Courrendlin	1890-1894
20. Cléménçon Jean-Baptiste	propr., caissier	Rossemaison	1854-1857 1878-1882
21. Cortat Joseph	maire	Courrendlin	1902-1926
22. Crettez Charles	notaire	Moutier	1900-1912
23. Cuttat Charles	ingénieur forestier	Rossemaison	1870-1873 1882
24. Fleury Antoine	médecin	Mervelier	1846-1850
25. Fleury Basile	maire	Mervelier	1850-1854
26. Frepp Ernest	avocat	Moutier	1901-1918
27. Frossard Jules	avocat, prés. de trib.	Moutier	1870
28. Ganguillet Alfred	commandant, nég.	Berne	1850-1854
29. Geiser Louis-A.	fabr. de montres	Tavannes	1873-1890
30. Girardin Joseph	aubergiste	Courrendlin	1902-1914
31. Girardmaire Samuel	percept. des contrib.	Sornetan	1831-1835
32. Girod Alfred	avocat	Moutier	1882-1886
33. Girod Eugène	agriculteur	Champoz	1904-1922
34. Gobat Aimé	capitaine	Crémines	1862-1874
35. Gobat Auguste	aubergiste, vice-préfet	Moutier	1858-1866
36. Hänni Arnold	fabricant	Court	1910-1911
37. Herzog Otto	médecin	Moutier	1886-1890
38. Houmard Paul	marchand de bois	Malleray	1914-1918
39. Jeannerat Jean-Jacques	notaire	Courrendlin	1857-1862
40. Junod Charles	maître secondaire	Tavannes	1918-1920

41. Klaye Auguste	banquier	Moutier/Berne	1858-1898
42. Klaye Charles-F.	propr., préfet	Corcelles	1837-1846 1854-1858
43. Koller Pierre-Joseph	avocat	Moutier	1858-1862
44. Kottelat Pierre	propriétaire	Mervelier	1837-1839
45. Lardon François-Louis	président de tribunal	Moutier	1836-1845
46. Lardon Paul	industriel	Court	1911-1934
47. Monnin Joseph	maire	Mervelier	1862-1870
48. Monnin Louis	fabr. de verre, rentier	Bellelay	1867-1885
49. Moschard Auguste	avocat	Moutier	1850 1866-1870 1874-1882 1886-1900
50. Moschard Charles-Henri	médecin, préfet	Moutier	1831-1846
51. Péteut Louis	préfet	Moutier	1882/1886
52. Péteut Salomon	ancien maire	Roches	1854-1858
53. Péteut Samuel	ingénieur	Roches	1886-1902
54. Romy Jean	cdt d'arrondissement	Sorvilier	1885-1893
55. Ruedolf Frédéric	maire	Tavannes	1831-1837
56. Sauvain David	négociant	Grandval	1831-1833 1835-1836
57. Schaffter David	juge	Moutier	1833-1836
58. Schaffter Edouard	commandant	Moutier	1854-1858
59. Schaffter Samuel	procureur	Moutier	1836-1854
60. Schlappach Jules	avocat	Tavannes	1921-1962
61. Seuret Joseph	lieutenant de préfet	Courrendlin	1844-1846
62. Tièche Aimé	horloger	Reconvilier	1906-1910
63. Tièche Aimé-E.	médecin	Reconvilier	1846-1867
64. Tièche Emile	fabricant	Reconvilier	1882-1904
65. Wisard Gustave-A.	buraliste	Grandval	1882-1886

*Liste des députés du district de La Neuveville
1831-1921*

1. Baillif Victor	notaire	La Neuveville	1846
2. Botteron Fred-Aimé	notaire	Nods	1831-1846
3. Botteron Fred-Louis	brigadier, forestier	Nods	1874-1882
4. Bourguignon Charles	notaire	La Neuveville	1871-1874
5. Bourguignon J.-Pierre	instituteur	La Neuveville	1831-1838
6. Carrel Alex	établissement	Diesse	1854-1858
7. Carrel Frédéric-Louis	aubergiste	Diesse	1846-1850
8. Giaucque Auguste	employé postal	Prêles	1913-1919
9. Gross Victor	médecin	La Neuveville	1899-1914
10. Imer Florian	capitaine, ingénieur	La Neuveville	1831-1846
11. Imer Florian, fils	propriétaire, maire	La Neuveville	1868-1898
12. Imer Frédéric	notaire	La Neuveville	1858-1868

13. Naine César	propriétaire	Nods	1882-1896
14. Revel Cyprien	prés. du tribunal	La Neuveville	1843-1846 1850-1866
15. Rollier Albert	agriculteur	La Neuveville	1919-1936
16. Rollier Paul	agronome	Nods	1896-1903
17. Rollier Pierre-David	préfet	La Neuveville	1850/1866
18. Rossel Aimé	notaire	Saint-Imier	1866-1870
19. Rossel Arnold	chimiste	Prêles	1903-1913
20. Tschiffeli Henri	avocat, maire	La Neuveville	1847-1850 1851-1854

*Liste des députés du district de Porrentruy
1831-1921*

1. Albietz Adolphe	employé CFF	Porrentruy	1918-1922
2. Antoine Henri	avocat	Porrentruy	1846-1849
3. Béchaux Antoine	propriétaire	Porrentruy	1831-1839
4. Béchaux Louis	négociant	Porrentruy	1851-1854
5. Bélet Jean-Pierre	abbé	Montignez	1850-1852
6. Berbier Joseph	notaire	Porrentruy	1833-1843
7. Bodenheimer Joseph, père	médecin	Porrentruy	1870-1871
8. Boéchat Pierre	médecin	Bonfol	1890-1892
9. Boinay Joseph	avocat	Porrentruy	1886-1926
10. Bornèque Eugène	maître de forges	Bellefontaine	1844-1845
11. Bornèque Xavier	manufacturier, préfet	Porrentruy	1831-1833
12. Bouvier Joseph	receveur	Saint-Ursanne	1839-1843
13. Braichet Charles	propriétaire	Porrentruy	1845-1846
14. Brossard Xavier	rentier	Porrentruy	1849-1850
15. Brugger Auguste	rentier	Porrentruy	1862-1866
16. Bunot Eugène	négociant	Porrentruy	1842-1846
17. Burrus François	fabricant	Boncourt	1892-1915
18. Carraz Jean-Baptiste	ébéniste	Porrentruy	1878-1886
19. Chalverat Joseph	avocat	Porrentruy	1906-1910
20. Chapuis Jacques	meunier, maire	Bonfol	1862-1866
21. Chavanne Virgile	rédacteur	Porrentruy	1910-1918
22. Chevrolet Georges	maire	Lugnez	1837-1843
23. Chevrolet Jean-Baptiste	vétérinaire, préfet	Porrentruy, Bonfol	1850/1854 1858-1862 1866-1872
24. Choffat Joseph	rédacteur	Porrentruy	1834-1845
25. Choffat Léon	banquier	Porrentruy	1890-1894 1895-1898
26. Choquard Joseph	négociant	Porrentruy	1881-1895
27. Choulât Edmond	avocat	Porrentruy	1910-1927
28. Choulât Léon	maire	Ocourt	1890-1909
29. Choulât Jean-Baptiste	maire	Ocourt	1862-1874
30. Coinçon Jean-Pierre	négociant	Damvant	1831-1835

31. Comment Joseph	fabricant	Courgenay	1890-1922
32. Corbat Louis	maire	Vendlincourt	1858-1862
33. Corbat Pierre	aubergiste	Vendlincourt	1850-1858
34. Coullery Polycarpe	maire	Fontenais	1890-1902
35. Coullery Pierre	étudiant en médecine	Berne	1849-1850
36. Courbat Joseph	juge de paix	Buix	1852-1854
37. Crelier Maurice	avocat	Porrentruy	1862-1866
38. Cuenat Henri	avocat	Porrentruy	1871-1874 1894-1906
39. Cuenin Louis-Valentin	professeur	Porrentruy	1862
40. Cuttat Nicolas	maire	Damphreux	1843-1846
41. Desbœufs Jean-Baptiste	agriculteur	Courgenay	1874-1890
42. Daucourt Ernest	avocat	Porrentruy	1882-1894
43. Daucourt Ernest	médecin	Porrentruy	1847-1849
44. Ecabert François	négociant	Porrentruy	1862-1866
45. Fattet Gustave	notaire	Porrentruy	1874-1890
46. Fattet Joseph	fonctionnaire	Porrentruy	1845-1846
47. Fattet Jules	fabr. montres	Saint-Ursanne	1882-1890
48. Favrot Alexandre	président de tribunal	Porrentruy	1841-1846
49. Favrot Auguste	président de tribunal	Porrentruy	1862
50. Fleury Ignace	maire	Charmoille	1831-1842
51. Fleury Victor	maire	Charmoille	1870-1874
52. Froté Auguste	maire	Miécourt	1860-1866
53. Froté Conrad	aubergiste	Miécourt	1850-1854
54. Froté Eugène	ingénieur	Saint-Imier	1866-1874
55. Froté Joachim-Joseph	préfet	Porrentruy	1862/1870
56. Froté Joseph	géomètre	Miécourt	1835-1839 1846-1850
57. Gatherat Ignace	lieut. de préfet, juge	Courtemaîche	1833-1845
58. Girardin François, père	négociant	Porrentruy	1848-1850
59. Girardin Pierre, fils	négociant	Porrentruy	1846-1847 1854-1860
60. Girardin Joseph	établissement	Saint-Ursanne	1874-1882
61. Grandjean Célestin	maire	Fahy	1886-1906
62. Grenouillet Henri	négociant	Porrentruy	1868-1870 1874-1890
63. Greppin Charles	aubergiste	Porrentruy	1866-1878
64. Grimaître Henri-Joseph	cultivateur	Damvant	1846-1858 1862-1866
65. Henzelin Nicolas	cultivateur	Cœuve	1850-1854
66. Henzelin Victor	cultivateur	Cœuve	1862-1874
67. Henzelin Victor	agriculteur	Cœuve	1893-1917
68. Hornstein Célestin	prés. de bourgeoisie	Villars	1874-1890
69. Husson Albert	notaire	Porrentruy	1890-1894
70. Husson Joseph	notaire	Porrentruy	1866-1870
71. Jolissaint Paul	aide-major	Bressaucourt	1871-1874
72. Kilcher Simon	rentier	Boncourt	1839-1841 1846-1858
73. Kohler Désiré	avocat	Porrentruy	1854-1862
74. Kohler Xavier	prof., archiviste	Porrentruy	1866-1890

75. Koller Pierre-Joseph	avocat	Moutier	1850-1854 1866-1870 1874-1890
76. Lachat Jean-François	propriétaire	Roche-d'Or	1839-1841
77. Maître Théobald	chef d'atelier	Porrentruy	1871-1874
78. Marchand Xavier	inspecteur des forêts	Porrentruy	1833-1841
79. Marquis Alexandre	cultivateur	Villars	1846-1850 1854-1862 1866-1867
80. Merguin Achille	notaire	Porrentruy	1906-1922
81. Metthée Jean-Baptiste	notaire	Porrentruy	1846-1848 1854-1858
82. Metthée Jean-Baptiste	propriétaire	Bonfol	1831-1837
83. Meusy Louis	fabricant	Buix	1906-1930
84. Migy François-Xavier	avocat	Saint-Ursanne	1841-1847
85. Migy Paul	avocat	Berne	1845-1846 1870-1874
86. Moritz François-Xavier	notaire, maire	Porrentruy	1838-1846
87. Mouche Joseph	notaire	Porrentruy	1890-1918
88. Nicol Pierre	aubergiste	Porrentruy	1902-1906 1918-1922
89. Oeuvray Henri	propriétaire	Chevèze	1854-1866
90. Pape Joseph	notaire	Porrentruy	1874-1878
91. Patrix Antoine	prés. de bourgeoisie	Charmoille	1878-1881
92. Parrat Henri-Joseph	rentier	Porrentruy	1835-1841 1854-1858
93. Périat Ernest	négociant	Fahy	1918-1946
94. Prêtre Pierre	banquier	Porrentruy	1866-1894
95. Prudon Ambrosius	meunier	Alle	1846-1850 1854-1862
96. Rebetez François	entrepreneur	Porrentruy	1878-1882
97. Renard Charles	ingénieur	Fontenais	1846-1847
98. Riat François	maire	Chevèze	1866-1870
99. Riat Henri-Joseph	lieutenant de préfet	Chevèze	1842-1845
100. Riat Xavier	avocat	Porrentruy	1858-1862 1874-1886
101. Ribeaud Alfred, fils	avocat	Porrentruy	1917-1922
102. Ritzenhalder Joseph	notaire	Courgenay	1870-1871
103. Rose Isidore	notaire	Porrentruy	1841-1844
104. Rossignolat Jacques	propriétaire	Bressaucourt	1831-1842
105. Saunier Georges	employé	Courtemaîche	1915-1918
106. Schmider Nepomuck	négociant	Porrentruy	1862-1866
107. Schwarzlin François	magistrat	Porrentruy	1831-1837
108. Spahr Pierre	négociant	Porrentruy	1874-1878
109. Stockmar Xavier	directeur	Porrentruy	1831-1835 1839/1846 1850-1854 1858-1862
110. Stouder Justin	notaire	Courtedoux	1890-1892
111. Terrier François	notaire	Porrentruy	1872-1874

112. Theubet François	maire	Fahy	1845-1846 1850-1854
113. Theurillat François, père	meunier	Saint-Ursanne	1854-1856
114. Theurillat François, fils	maire	Saint-Ursanne	1856-1862
115. Thurmann Jules	directeur de l'école normale	Porrentruy	1837-1839 1844-1845
116. Vallat Jean-Jacques	cultivateur	Bure	1846-1850
117. Vautrey Joseph	avocat	Porrentruy	1831-1838
118. Verdat Edouard	médecin	Berne	1847-1854
119. Walser Joseph	aubergiste	Bonfol	1848-1850
120. Weber Léon	notaire	Porrentruy	1898-1914

Remarque : ref. signifie refus.

Cercle de Laufon

1831	Koetscher J.	Cueny J.	Fenninger J.
32	↓	↓	↓
1833			
34			
1835			
36			
1837		Scholer C.	
38		↓	
1839			
40			
1841			
42			
1843			
44			
45			
1846			Cueni J. Fenninger J.*

Cercle de La Neuveville

	Botteron F.-A.	Bourguignon J.-P.	Imer F.*
	↓	↓	↓
		Imer F.	
		↓	
			Revel C.*
			↓

Cercle des Franches-Montagnes

1831	Garnier C.-A.	Frésard E.	Queloz B.-J.	Aubry P.-I.
32	↓	↓	↓	↓
1833		Gouvernon C.-F.	Theurillat F.	
34		↓	↓	
1835				
36				
1837				Piquerez H.-J.*
38				↓
1839			Péquignot X.	
40			↓	
1841	Desbœufs F.			
42	↓			
1843		Choffat E.		
44		↓		
45				
1846				

Cercle de Porrentruy

1831	Bornèque X.	Béchaux A.	Coinçon J.-P.	Fleury I.	Metthée J.-B.	Rossignolat J.
32	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1833	Berbier J.	Gatherat I.				
34	↓	↓				
1835			Parrat H.-J.			
36			↓			
1837					Chevrolet G.	
38					↓	
1839		Kilcher S.				Stockmar X.
40		↓				↓
1841		Rose I.	Favrot Al.	Bunot E.		Riat H.-J.
42		↓	↓	↓		↓
1843	Cuttat N.	Thurmann J.			Choffat J.	
44	↓	↓			↓	
45		Theubet F.			Migy P.	Fattet J.
1846						

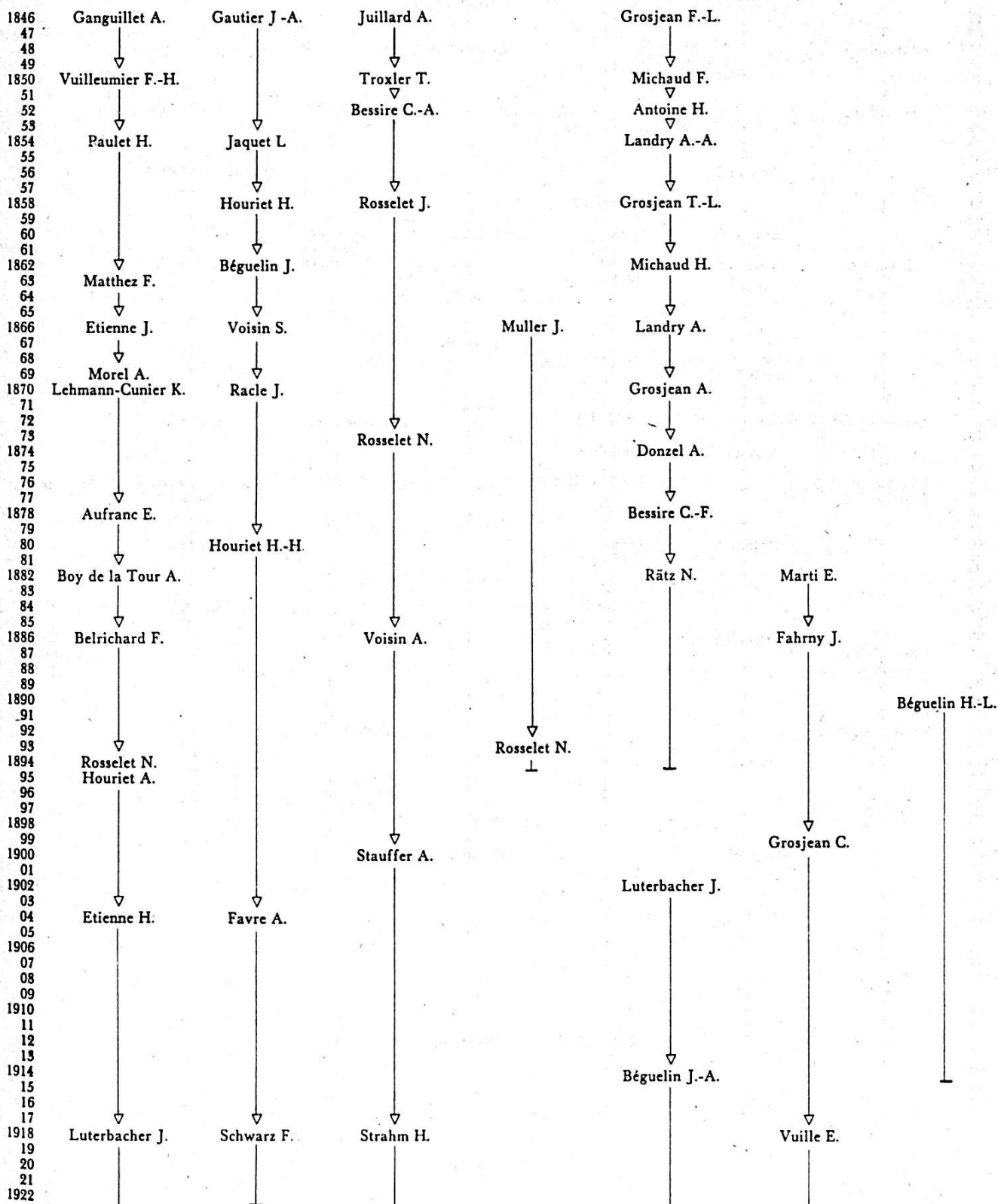
Cercle de Porrentruy (suite)

1831	Schwärzlin F.	Vautrey J.	Stockmar X.	Béchaux A.*	Marchand X.*	Choffat J.*
32	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1833						
34						
1835						
36						
1837	Thurmann J.					
38	↓					
1839	Bouvier J.	Moritz F.-X.				
40	↓	↓				
1841						
42						
1843						
44	Bornèque E.					
45	Braichet C.					
1846						

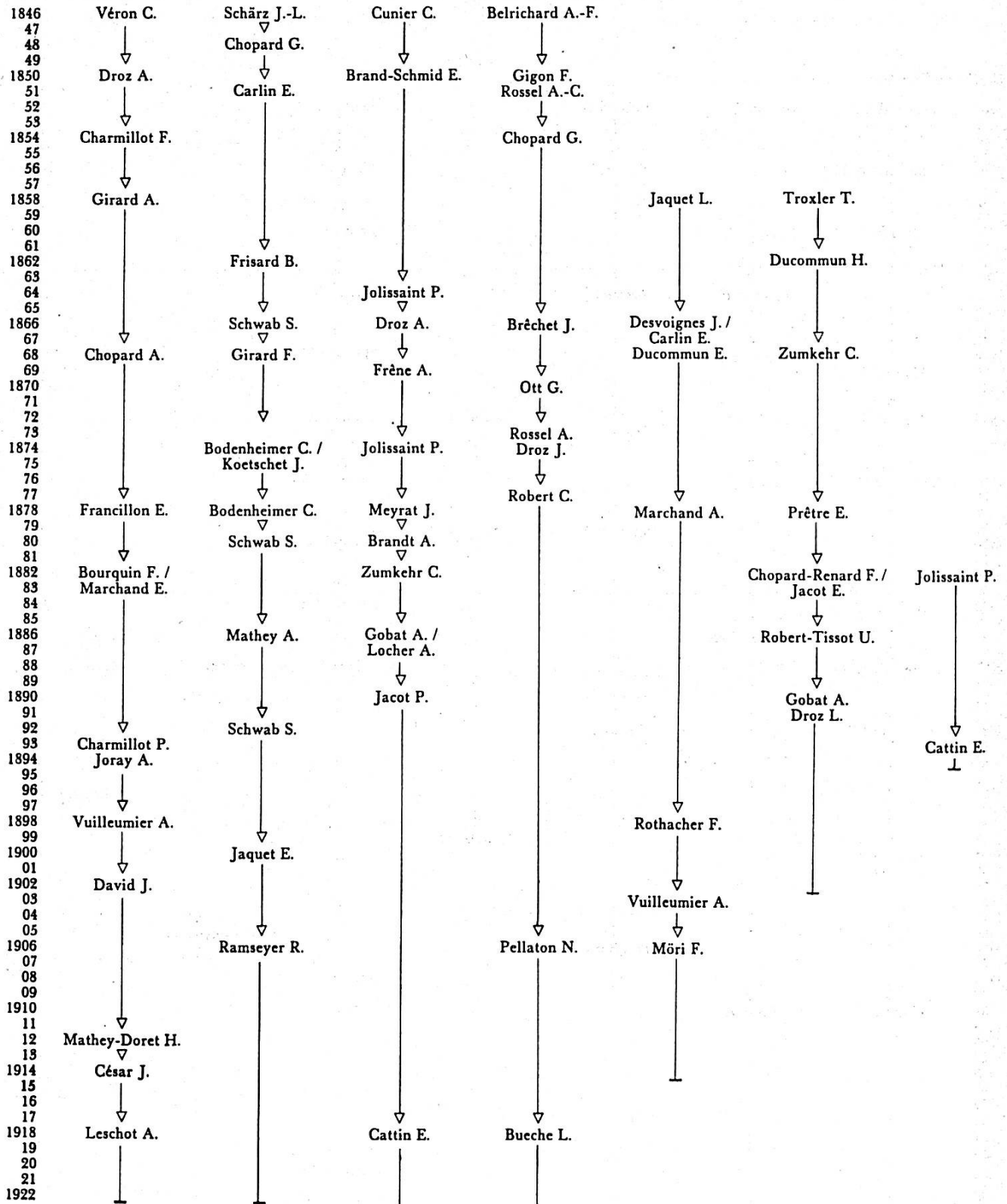
* Députés élus par le collège des Deux Cents parmi les Quarante.
 — Députés dont le mandat n'est plus renouvelé en 1846 ou auparavant.

B. De 1846 à 1921

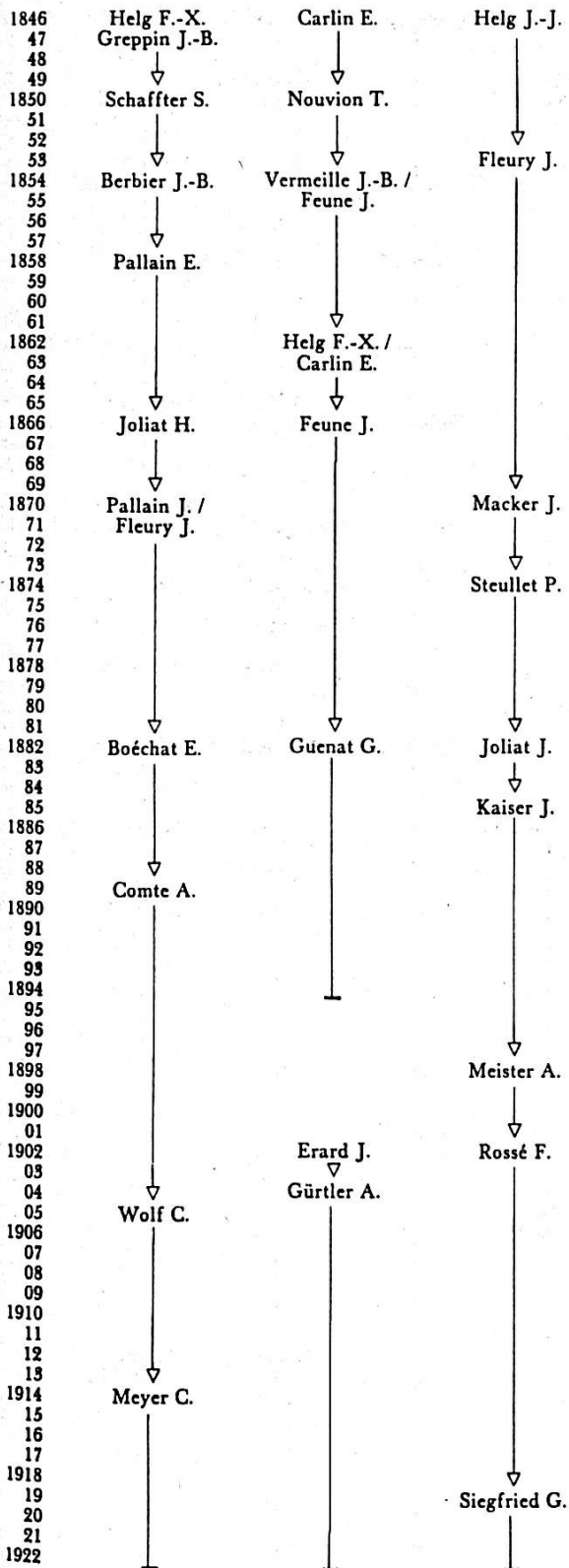
Cercle de Courtelary



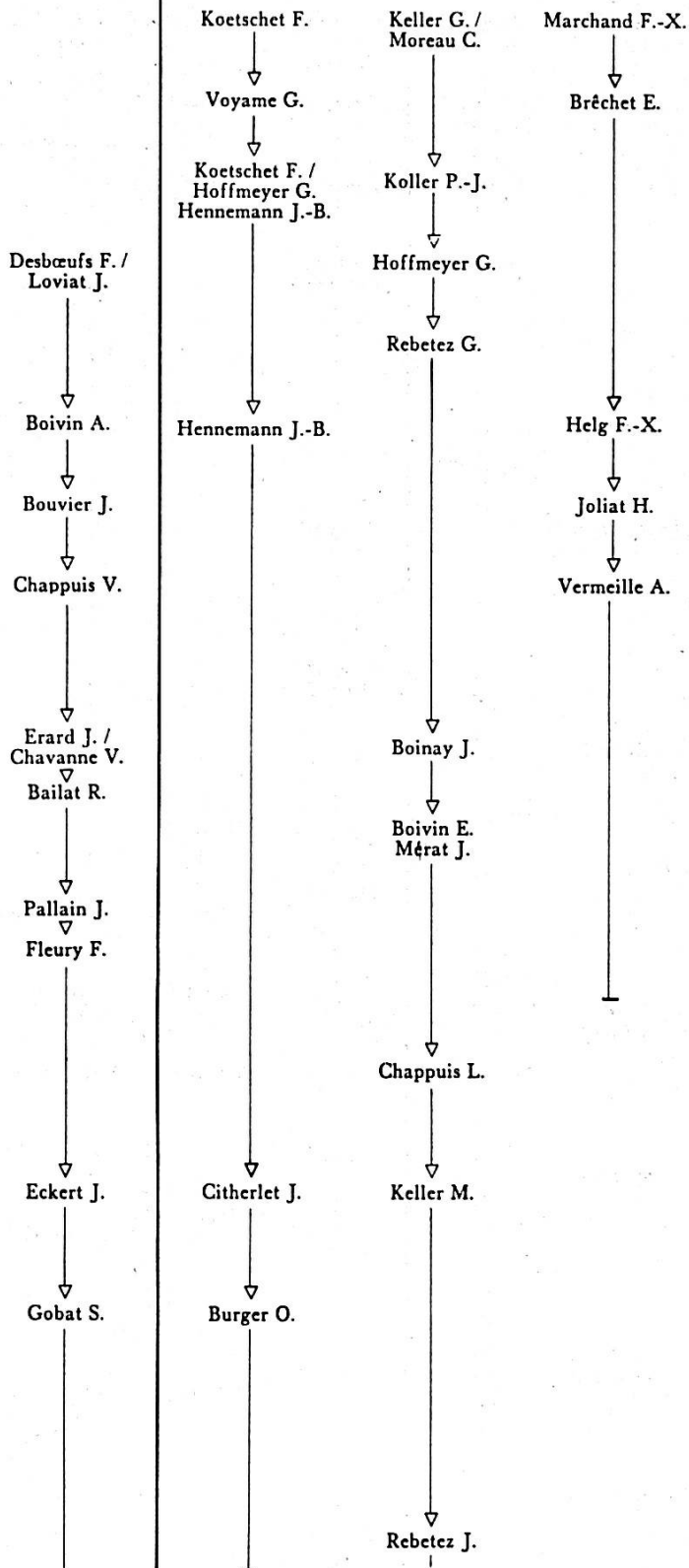
Cercle de Saint-Imier



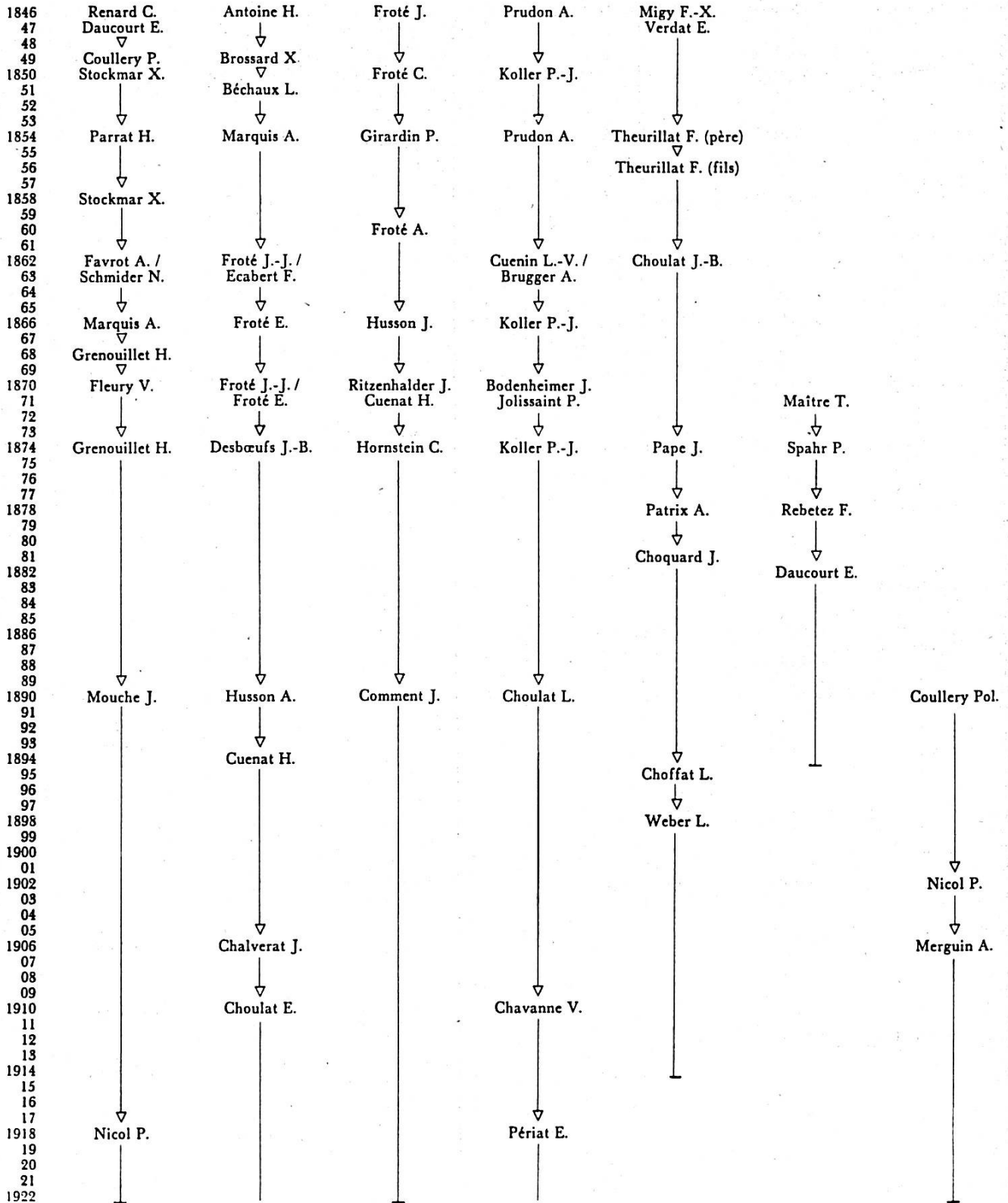
Cercle de Delémont



Cercle de Bassecourt



Cercle de Porrentruy



Cercle de Courtemaièche

